

## FAMILLE en Fête

SAM  
18  
JUIN  
2022

Événements

Vie municipale

Agriculture

Écoles

Vie associative

Culture

**Fun Color**

Bar à huîtres

Structures gonflables

Jeux pour tous

Engins roulants

**Repas en soirée**

Spectacles

«du soleil dans la cuisine»

sur réservation

**Feu d'artifice**

Voltige Equestre

Cahier thématique COLORALU



2	Édito du Maire
3	INFOS
4-5	BIEN VIVRE ENSEMBLE
6	UNE COMMUNE DYNAMIQUE
7	ÉVÉNEMENTS À NOTER DANS VOS AGENDAS
8	PETITE ENFANCE
9	ENFANCE LA SÉCURITÉ AU COEUR DE NOTRE COMMUNE
10-11	CULTURE
12-13	RETRAITE ACTIVE
13	VISAGES DU QUOTIDIEN
14-15	ESPACES VERTS
16-18	URBANISME
19-22	CAHIER THÉMATIQUE COLORALU
23	RUE DU BOCAGE
24-25	ASSAINISSEMENT
26-27	AGRICULTURE
28-29	HISTOIRE
30-31	ÉCOLES
32-39	VIE ASSOCIATIVE

## Le mot du maire

Madame, Monsieur

J'aurai pu intituler cet édit, d'une crise à l'autre. En effet après deux ans de crise sanitaire, c'est la guerre déclenchée en Ukraine qui nous a rappelé que nous étions bien fragiles. Notre indépendance, notre confort, nos valeurs même sont remis en question par cette guerre et par la posture de certains candidats à l'élection présidentielle prêts à toutes les compromissions pour arriver à leurs fins. Aussi la commune s'était engagée très tôt pour apporter tout le soutien nécessaire au peuple ukrainien et je remercie tous ceux qui se sont engagés dans cet élan de générosité.

Cette crise a des conséquences financières non seulement pour chacun d'entre vous mais aussi pour notre commune. Ainsi nous avons appris l'augmentation probable de 30 % des coûts énergétiques mais aussi celle de plus de 6 % pour nos coûts de restauration scolaire. C'est donc dans un climat d'incertitude que nous avons élaboré le budget 2022 en anticipant autant que possible les différentes conséquences de cette crise. Nous avons donc choisi de limiter à 2 % l'augmentation des taux d'imposition sur le foncier bâti et non bâti et de réexaminer au plus près l'ensemble de nos dépenses afin de traverser au mieux cette crise que nous espérons passagère. Cela n'est pas sans conséquence sur le fonctionnement de nos services. Ainsi il a été décidé de fermer pendant deux semaines début août, le centre aéré qui fonctionnait de manière trop déficitaire. Nous comprenons la gêne occasionnée pour certaines familles mais nous savons que chacun pourra comprendre la pertinence de ces décisions. De même nous avons dû geler le recrutement de certains postes à temps partiel comme celui de bibliothécaire en attendant, je l'espère, un retour à la normale. C'est en assumant ces mesures difficiles que nous pourrions reprendre bientôt une vie un peu plus normale.

Réjouissons-nous toutefois en voyant la reprise de la vie normale des associations ainsi que les moments de convivialité auxquels nous sommes tous attachés.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que le week-end jeunesse fait place à un nouvel événement : Famille en Fête. En effet notre commune reste attachée, au-delà des difficultés du temps présent, à l'accueil des enfants et des familles à travers tous les services qu'elle peut offrir et c'est bien parce que cet objectif nous tient à cœur que nous poursuivons les travaux engagés en vue de l'augmentation de la capacité du multi-accueil et de l'accueil de loisirs.

C'est aussi le dynamisme de ses acteurs que nous voulons mettre en avant avec cette fois, un éclairage tout particulier sur le monde industriel et le monde agricole. Alors soyons efficaces et restons optimistes pour l'avenir de notre commune, elle le mérite et en a toutes les capacités.

Bonne lecture à toutes et à tous



Alain Picard

# État Civil

## NAISSANCES

### 2021

- 3 novembre REY Charly
- 17 novembre LEFORT Louise
- 11 décembre BICLAIR Vanyah

### 2022

- 3 janvier DENNEMONT Charlie
- 4 janvier SOULLARD Lucile
- 23 janvier MINOZA Hortense
- 27 janvier GUINAUDEAU Emy
- 4 février TERRIEN Iris
- 4 février BOUYER Noam
- 6 février MÉTAIREAU DEVIN Leyna

## MARIAGES

- 8 janvier Pascal BOUCHET et Jessica LEAL SALDAÑA

## DÉCÈS

### 2022

- 18 novembre BARRÉ Gabriel
- 22 novembre SUAUD Patrice
- 3 décembre COUDERC Jean-Marie
- 10 décembre GUICHARD Dominique

### 2022

- 8 janvier BAUMARD Marie
- 8 janvier GLAUD Vital
- 4 février DOUET Jean
- 4 février VERDIER Gilbert
- 8 février BARREAU Gérard
- 12 février HARSCOUËT Serge
- 15 février RABET Claude

# Magalie Landeau

## DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la mairie accueille Mme Landeau - nouvelle Directrice Générale des Services - en remplacement de M. Caiveau qui a quitté ses fonctions le 30 septembre 2021.

Son parcours professionnel l'a amenée à occuper différents postes dans la fonction territoriale.

Responsable des marchés publics en région Ile de France, elle a œuvré au sein de la Communauté de Communes Côte de Lumière à Saint Gilles Croix de Vie en qualité de responsable de l'administration générale. Puis, en tant que responsable des achats pour le Conseil Départemental de Loire Atlantique. Elle a ensuite débuté comme Secrétaire de Mairie (poste de DGS pour les communes de moins de 3 000 habitants) à la Jumellière, poste qui lui a permis de découvrir toutes les facettes de ce métier. Après avoir rempli sa mission, elle a occupé un poste de responsable des finances et achats au sein du CNFPT (Centre Nationale de la Fonction Publique Territoriale) à Angers. Puis, elle a repris un poste de Directrice Générale des Services d'abord à la mairie du Louroux Béconnais et enfin à Sainte Gemmes sur Loire.

### Pourquoi la commune du May sur Evre ?

Angevine de naissance, elle préfère œuvrer pour des communes à taille humaine. Elle estime que les Mauges ont un ancrage à la terre qui est intéressant et donne toute son importance aux valeurs que partagent ses habitants. Le May sur Evre est une commune bien structurée au niveau de ses services. Elle a les moyens humains pour réaliser des projets et les mener à bien. La commune possède des qualités humaines fortes et des atouts matériels importants. Madame Landeau pourra s'appuyer sur des équipes motivées et volontaires prêtes à relever les défis qui ne manqueront pas dans les prochaines semaines. Ces dernières lui ont fait un accueil chaleureux.

Nous lui souhaitons bienvenue et espérons que son travail au sein de notre commune lui procure un réel contentement dans son nouveau poste.

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Lors des élections législatives, les électeurs désignent les députés qui siègent à l'Assemblée nationale.

Les élections législatives sont organisées les 12 et 19 juin 2022.



### QU'EST-CE QU'UN DÉPUTÉ ?

Un député est un parlementaire qui représente, à la fois, sa circonscription et la nation toute entière.

Élu à l'Assemblée nationale, le député participe à l'exercice de la souveraineté nationale. Il vote la loi et contrôle l'action du gouvernement.

# Répartition des dépenses de fonctionnement par service



**CHARGES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT : 2 978 146 € (100%)**



## SERVICES TECHNIQUES

956 436 €

32,12 %



## AFFAIRES SCOLAIRES

294 963 €

9,90 %



## SERVICE GÉNÉRAL - MÉNAGES DES LOCAUX

136 079 €

4,57 %



## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

603 481 €

20,26 %



## RESTAURATION SCOLAIRE

263 821 €

8,86 %



## SUBVENTION MULTI-ACCUEIL

98 100 €

3,29 %



## SERVICES ANIMATIONS

385 822 €

12,96 %



## AFFAIRES CULTURELLES

183 044 €

6,15 %



## SUBVENTIONS ASSOCIATIONS HORS SCOLAIRE

46 500 €

1,56 %



## ACTION SOCIALE

9 900 €

0,33 %

## CHARGES DE PERSONNEL :

1.475.700 €

(49.60% des dépenses de fonctionnement)

## Répartition des produits de fonctionnement

Impôts, compensations, attributions	2 409 650 €	69,66 %
Dotations de l'Etat	454 000 €	13,12 %
Produits des services	304 478 €	8,80 %
Autres dotations et participations	197 600 €	5,71 %
Opération d'ordre	42 598 €	1,23 %
Autres produits de gestion - loyers	40 820 €	1,18 %
Produits exceptionnels	10 000 €	0,29 %
<b>Produits de fonctionnement réels</b>	<b>3 459 146 €</b>	<b>100,00 %</b>

**RÉSULTAT COMPTABLE : 230 000 €.**

**CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT BRUTE : 481 000 €.**

La C.A.F. représente le disponible pour rembourser nos emprunts et réaliser nos investissements futurs.

**LE BUDGET 2022** prend en compte une évolution de nos consommations énergétiques de 50 000 € liée au retour à un fonctionnement hors pandémie, et à une augmentation des prix consécutive à la crise ukrainienne.

Le poste "Personnel" tient compte de la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires +30 000 € ainsi que le recrutement d'effectifs dont certains se réaliseront en fonction de l'évolution de notre budget.

D'un point de vue général, il faudra se contraindre afin de pallier les effets de l'inflation attendue.

L'équilibre du budget a donc nécessité une augmentation des taux d'imposition de 2 %.

Taxes	Taux 2021	Taux 2022	Variation
Foncier bâti	45,12 %	46,02 %	2,00 %
Foncier non bâti	45,14 %	46,04 %	2,00 %

## Dépenses d'investissement

<b>1 526 299 €</b>	<b>Dont :</b>
Remboursement d'emprunts	151 000 €
Extension multi-accueil + ALSH	460 000 €
Travaux bâtiments - espaces verts - voiries	293 470 €
Ateliers municipaux - Terrain+études	170 000 €
Boulevard Baronnerie	111 000 €
Vidéo protection	80 000 €
Matériels divers	75 266 €

## Endettement

Encours bancaire au 31/12/2021	1 245 535 €	319 €/hab
Encours bancaire au 31/12/2020	1 395 063 €	360 €/hab
<b>National 2020 :</b>		
<b>moyenne commune de 3500 à 5000 h</b>		<b>728 €/hab</b>

## Les actions à l'Exeko

Depuis le début de l'année deux rencontres ont eu lieu afin de lancer les « actions à l'Exeko ».

### DE QUOI PARLE-T-ON ?

Plusieurs objectifs qui découlent d'une réflexion entre élus et l'équipe d'animateurs :

- Optimiser ce lieu qu'est le bâtiment « Exeko », l'ouvrir à l'ensemble de la population.
- Faire de ce lieu, un lieu d'expression, de convivialité, de rencontres, de rassemblements.
- Favoriser l'intergénérationnel, au travers notamment de la transmission de savoir.

Concrètement, la commune a décidé de constituer un groupe de travail composé d'élus, d'animateurs et de bénévoles pour réfléchir et mettre en place des actions. De nombreuses idées sont ressorties de ces rencontres qui ont réuni une douzaine de bénévoles. Deux projets ont été retenus et sont donc mis en place en 2022.

### GROUPE JEUX

Suite à différents échanges, plusieurs personnes ont fait part de leur volonté de se regrouper pour le plaisir de jouer.

Ainsi, un après-midi jeux a donc eu lieu le jeudi 24 février à l'Exeko, ce qui a permis de réunir une dizaine de personnes autour des jeux d'ambiance, des jeux de société etc.

D'autres dates ont été programmées et un évènement autour du jeu est à l'étude, l'idée étant que le groupe ainsi constitué devienne moteur, autonome et force de propositions, mais toujours sous la responsabilité de la mairie.

Ce groupe est ouvert à tous, plusieurs créneaux pourront être mis en place en fonction de la disponibilité de chacun.



### REPAIR'CAFÉ

Le premier atelier qui a eu lieu le 26 mars a permis aux personnes ayant du matériel en panne, d'être accompagnés par des bénévoles, pour réparer du petit électroménager, un vélo, du matériel électronique, informatique mais aussi pour confectionner des pièces de tissu, raccommoder des vêtements, des trousseaux etc. C'est aussi un lieu d'échanges, de discussions autour d'un café. Une douzaine de bénévoles et une quinzaine d'habitants ont répondu présents.

Le Repair'café aura lieu, aux dates suivantes, le samedi de 9h à 12h à l'Exeko : 21 mai, 24 septembre, 26 novembre.

Une charte et un règlement qui précise le fonctionnement en détail, sont affichés dans les locaux. Les bénéficiaires sont invités à participer aux frais du Repair'café par la mise à disposition d'une cagnotte.

Ces groupes de bénévoles sont ouverts à tous. N'hésitez pas à vous faire connaître si cela vous intéresse.

D'autres projets pourront voir le jour autour du Zéro Déchet, de la prévention routière etc... mais aussi sur des thématiques émanant des habitants. Vous avez une idée de projets, vous souhaitez être accompagnés, n'hésitez pas à contacter le service animation à l'Exeko.

INFORMATIONS : [animation@lemaysurevre.com](mailto:animation@lemaysurevre.com) - 06 17 32 39 57

## Parole d' élu...

Hervé Garreau

Adjoint à la Jeunesse et aux Sport



*Après une période compliquée favorisant l'isolement, il fallait recréer du lien social. Nous avons les locaux, l'Exeko. Une réunion citoyenne a permis de faire émerger des idées et de là sont nés les Après-midis Jeux et le Repair Café... Par ce petit mot je tiens à remercier toutes les bonnes volontés qui se sont investies dans ces deux actions.*

## Guide des balades et randonnées sur la commune



La municipalité souhaite éditer un guide des balades et randonnées sur la commune.

Vous vous promenez régulièrement dans la commune et/ou sa proche campagne ? Faites-nous part de vos circuits. N'hésitez pas à indiquer si ils sont accessibles aux poussettes, jeunes enfants... le temps de marche...

**Vos informations sont un atout pour ce futur guide qui sera disponible en fin d'année et surtout pour promouvoir notre commune.** Envoyez vos informations à [communication@lemaysurevre.com](mailto:communication@lemaysurevre.com)

LE MAY SUR EVRE

23<sup>e</sup> édition

# TROC aux PLANTES

DIM. 1<sup>ER</sup> MAI 2022

Salle Jean Ferrat  
de 9h à 12h

**ENTRÉE LIBRE**

**TOUT S'ÉCHANGE, RIEN NE SE VEND !**

GRAINES/OIGNONS  
RHYZOMES/CACTÉES  
BOUTURES RACINÉES  
PLANTES EN POT

Possibilité de troquer des produits « maison » : confitures, œufs, sacs de terreau, récoltes de fruits...

ARRIVÉE DES EXPOSANTS AVANT 10 HEURES

Renseignements  
02.41.63.80.20



**Marché de Printemps**  
organisé par l'école Jean Moulin  
Samedi 14 mai de 9h30 à 13h  
Ventes de plants de légumes et de fleurs

**Exposants :**

- Bijoux
- Savons de Léandra
- Les Cerfs de la Fardelière
- Légumes de saison
- Produits fermiers « Chantecaille »
- et de nombreux produits gourmands

Marché de printemps

Structure gonflable sur place



~~WEEK-END JEUNESSE~~

# FAMILLE en Fête

SAM 18 JUIN 2022

Le May sur Evre

**Fun Color**  
Bar à huîtres  
Structures gonflables  
Jeux pour tous

Engins roulants  
Spectacles « du soleil dans la cuisine »  
**Repas en soirée** sur réservation

**Feu d'artifice**  
Voltige Equestre

à partir de 10h  
**Complexe Sportif**

**Entrée Libre**

Organisation  
Mairie - 1 rue Saint Michel - 49122 LE MAY SUR EVRE ☎ 02 41 63 20 80  
INFORMATIONS : [lemaysurevre.com](http://lemaysurevre.com) - [ville-du-may-sur-evre](https://www.facebook.com/ville-du-may-sur-evre)

**AU REVOIR LE WEEK-END JEUNESSE, BIENVENUE À FAMILLE EN FÊTE**

Envie de s'investir et de participer à l'organisation de ce nouvel événement, n'hésitez pas à contacter les animateurs du service Jeunesse et animation.

Programme disponible fin Mai. Repas sur réservation.

**FUN COLOR : GRATUIT** // Parcours ludique et coloré à réaliser en équipe de 4 à 8 personnes. N'hésitez plus et inscrivez-vous.

CONTACT : [animation@lemaysurevre.com](mailto:animation@lemaysurevre.com) - 06 17 32 39 57

À NOTER DANS VOS AGENDAS



### ESPACE DEL MAYOR

Théâtre Jeunes

14 & 15 mai

### BASKET MAY BÉGROLLES

Soirée

21 mai

### MAYCHANTANT

Concert

20 & 22 mai

### BALADE SPECTACLE

22 mai

### TOURNOI TENNIS

25 mai au 5 juin

### REPAIR CAFÉ

21 mai

### MAYCHANTANT

Portes Ouvertes

2-9-16 & 23 juin

### EN K DANSE

10-11 & 12 juin

### FAMILLE EN FÊTE

18 juin

### JUDO

Portes Ouvertes

du 6 au 30 juin

### CARISPORT

6 & 7 août

### DEFI 66

10 septembre

### VIDE GRENIER

18 septembre



### REPAIR CAFÉ

24 septembre

### RANDO FRESSURE

9 octobre



### BANDES A PART

15 & 16 octobre

### REPAIR CAFÉ

26 novembre

## Multi accueil « la Galipette »

Le multi accueil « la Galipette » est ouvert à tous les enfants âgés de **2 mois à 4 ans**, que ce soit en accueil occasionnel (système halte-garderie) ou en accueil régulier (contrat crèche).

Comme annoncé dans le bulletin de l'été dernier, le multi accueil a maintenant une capacité d'accueil de **36 enfants répartis en 3 sections : les Oustitis (plus petits), les Koalas (les « moyens »), et les Oursons (les plus grands)**. Pendant les vacances de février, l'espace des Oursons a été fermé pendant 2 semaines afin de réaliser **quelques travaux** (cloisons, peintures, climatisation). Le reste des travaux sera réalisé pendant la fermeture de la structure au mois d'août.



Afin d'assurer un suivi des enfants et des familles, l'équipe a décidé de mettre en place un **système de référence sur chaque section : une professionnelle est référente pour les Oustitis, une pour les Koalas et une pour les Oursons. Les autres professionnelles « tournent » sur les différents groupes.**

Nous avons également la chance d'avoir **Virginie, notre cuisinière**, qui nous prépare des bons petits plats comme à la maison.

Nous avons comme projet d'équipe la réalisation **d'un petit jardin** afin de permettre aux enfants de découvrir le travail de la terre, de la plantation à la récolte, et à la dégustation...

Le multi accueil « la Galipette » est géré par une **association de parents bénévoles**. Plusieurs membres vont quitter l'association Petite Enfance cette année. **Nous avons donc besoin de nouveaux parents afin que le multi accueil puisse continuer à fonctionner.**

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe du multi accueil !!! **Nous avons besoin de tous...**

### DEUX TYPES D'ACCUEIL SONT PROPOSÉS AUX FAMILLES : OCCASIONNEL OU RÉGULIER.

Les demandes en **accueil occasionnel** peuvent se faire **tout au long de l'année** en prenant directement contact avec les professionnelles.

Pour les demandes de contrat en **accueil régulier**, il faut déposer un dossier de pré-inscription qui sera présenté lors de **la commission du mois de mai de chaque année.**

N'hésitez pas à prendre contact avec la directrice de la structure pour avoir plus de renseignements (02 41 63 87 65 ou [lagalipette.lamay@orange.fr](mailto:lagalipette.lamay@orange.fr))

L'association Petite Enfance, gestionnaire de la structure, organisera une **porte ouverte** afin que tous les parents puissent (re)visiter les locaux. Cette porte ouverte sera proposée à l'ensemble des Maytais.

CONTACT : **02 41 63 87 65** ou [lagalipette.lamay@orange.fr](mailto:lagalipette.lamay@orange.fr)



## Accueil de loisirs et périscolaire

Les travaux du centre de loisirs de Jean Ferrat ayant commencé, les enfants de l'accueil de loisirs et de la périscolaire de Jean Moulin utilisent désormais des salles de l'école Jean Moulin, coté élémentaire.

Trois salles sont mises à leur disposition, afin d'accueillir jusqu'à 60 enfants pour la périscolaire et une quarantaine d'enfants, les mercredis et petites vacances pour l'accueil de loisirs.

Les jours extrascolaires, les plus grands (CP-CM2), sont toujours accueillis à l'Exeko, dans les salles de « la Passerelle », de « Glenn Miller » et de « l'Atelier », excepté de 7h à 8h30 et de 17h30 à 19h où l'accueil se fait pour tous à l'école.

Cet accueil provisoire prendra fin début juillet, puisque comme chaque année, le centre été se déroulera dans le cadre idyllique de la prairie du stade de foot, rue David d'Angers pour profiter du grand air et de la forêt.

En Septembre aura lieu un nouveau changement, puisque l'agrandissement de Jean Ferrat nous permettra d'accueillir trois groupes pour l'accueil de loisirs :

- les enfants nés en 2019 et 2020 seront chez les Mini-Loups
- Ceux nés en 2017 et 2018 formeront le groupe des Loupiots
- Ceux nés en 2015 et 2016 entreront chez les Grands Loups

Ces trois groupes auront des espaces respectifs, aménagés pour leur tranche d'âge, dans le centre Jean Ferrat. Seuls les enfants nés entre 2010 et 2014, seront toujours accueillis à l'Exeko et profiteront de « l'Atelier » et de la « Passerelle », un espace désormais dédié aux plus grands.

**FERMETURE ESTIVALE du 1<sup>er</sup> au 15 août**

CONTACT : 06 17 32 39 55 - [centredeloisirs@lemaysurevre.com](mailto:centredeloisirs@lemaysurevre.com)



## Éveil sportif et École Municipale des Sports 2022/2023

La commune propose aux enfants de s'éveiller et s'initier à la pratique sportive avec :

- **L'ÉVEIL SPORTIF**, le mercredi matin pour les enfants nés en 2016 (9h15 à 10h15), 2017 (10h15 à 11h15) et 2018 (11h15 à 12h15),
- **L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS**, le jeudi de 17h à 18h15 pour les enfants nés de 2012 à 2015.

Un pédibus est organisé pour emmener les enfants de la sortie de l'école vers les salles de sports.

Des flyers seront distribués dans les écoles début mai. Les inscriptions auront lieu à partir de la mi-mai.

Pour toute demande d'informations, vous pouvez contacter Magalie Dillieux.

CONTACT : 06 25 04 37 89  
[animationsportive@lemaysurevre.com](mailto:animationsportive@lemaysurevre.com)

## LA SÉCURITÉ AU CŒUR DE NOTRE COMMUNE

### Caméras

Certains Maytais se sont étonnés de voir apparaître un poteau à chaque entrée de notre commune.

En voici la raison :

Sur chacun d'eux, sera installée une caméra de vidéo-protection permettant la lecture des plaques d'immatriculation.

Le but de ces caméras est de permettre à la gendarmerie, d'identifier, le cas échéant, les véhicules utilisés par les auteurs d'actes malveillants sur notre commune.

Ainsi la pose de ces caméras, dites de flux, va compléter et terminer le plan de vidéo-protection initié voici quelques années sur notre commune.

Ces installations bénéficient d'une subvention de la Région dans le cadre du pacte régional de sécurité de 34 927 €, ainsi qu'une subvention de 13 950 € versée par le département au titre du fond interministériel de prévention de la délinquance.

**Votre sécurité et votre quiétude sont notre priorité.**

## Retour sur..

### LE CABARET LES ELLES – CIRQUE DU DOCTEUR PARADI

Le Cirque du Docteur Paradi, compagnie associée à l'Espace Senghor depuis mars 2021, a enfin pu implanter pour la première fois ses chapiteaux au May sur Evre afin de proposer sur la commune un de leur spectacle : Le Cabaret les Elles.

Les 28, 29 et 30 décembre dernier, les spectateurs venus nombreux (640 personnes sur les 3 soirées) ont pu admirer les prouesses des artistes de cirque de renommée internationale (certains arrivant de Suède ou d'Allemagne) accompagnant les chansons du répertoire des Elles, groupe de la fin des années 90, reformé pour l'occasion.

Le terrain de la Prairie de l'Etang, récemment aménagé par les services de la commune, accueillera de nouveau les chapiteaux du Cirque du Docteur Paradi pour le festival « Les Débroussailleuses » qui aura lieu du 23 au 25 septembre 2022.



### FESTIVAL À TAAABLE !

Après quatre éditions du festival « L'Arbre à Pompons », temps fort dédié au jeune public chaque année pendant les vacances de février, nous avons fait le choix de tourner une page importante de l'histoire de l'Espace L.S. Senghor afin de vous proposer un nouveau festival sur le territoire Choletais : **À TAAABLE !** Des spectacles pour toute la famille, servis sur un plateau...

Pour cette première édition, nous avons accueilli sur la commune 7 spectacles pour 9 représentations dédiées au jeune public (de 6 mois à 16 ans et plus...). Un peu plus de 700 personnes ont pu apprécier la qualité artistique des spectacles proposés dans le cadre du festival : cirque, marionnettes, lecture, concert, atelier, théâtre...

**Rendez-vous du 6 au 19 février 2023** au May sur Evre et dans les communes de l'Agglomération du Choletais pour une seconde édition, avec encore plus de spectacles pour toute la famille, servis sur des plateaux !



## Prochainement...

### BALADE SPECTACLE DIMANCHE 22 MAI 2022

Départ de l'Espace Senghor à 9h30 & 14h30

Quoi de mieux pour clôturer la saison culturelle de l'Espace Senghor que de partir en balade à la (re)découverte du May sur Evre ?

### ATTENDRE A DANSER // CIE LA FRAPPÉE

#### > ÉTANG DE LA SABLIERE

Ce duo invite le spectateur à méditer sur l'eau et le climat général. Le premier rôle a donc été attribué au proverbe de Sénèque « La vie ce n'est pas d'attendre que l'orage passe, c'est d'apprendre à danser sous la pluie ». Claquettes aux pieds, entre reproches, aveux et confidences, les deux quadragénaires règlent leurs comptes en public sans jamais perdre pour autant le fil du spectacle !



Durée : 3h

Tarif C : Unique 5€ / Forfait Famille 18€ Renseignements et réservations : Espace L.S. Senghor / 02 41 71 68 48  
[www.espacesenghor.fr](http://www.espacesenghor.fr)

Attention, les places sont limitées !

Organisation en partenariat avec les associations May Moire et Énergie en marche.



### ORCHESTRE NATIONAL DES PAYS DE LA LOIRE // QUINTETTE DE TROMBONES & TUBA

#### > CHÂTEAU DU CAZEAU

Sergueï Prokofiev, Heinrich Schütz, Giovanni Gabrieli, Claude Debussy, Wagner... Ce riche programme glorifie les cuivres et les trombones plus particulièrement, en traversant les époques et les styles. Les arrangements permettent de remarquer la richesse des timbres, des dynamiques et la noblesse des strates sonores dont sont capables ces instruments qui ne sont pas systématiquement présents dans l'orchestre symphonique.



## Parole d'élue...

Marie-Claude Rochais

Adjointe Culture



*La saison culturelle de l'espace Senghor s'achèvera le 22 mai, avec une balade en musique. Je vous invite tous à participer à ce moment partagé, entre mouvement et écoute. Toute la programmation fut jalonnée de spectacles proposés par les associations culturelles maytaïses qui, malgré une année encore difficile, ont su nous faire partager des moments riches en émotion. Bravo à tous !*

*Nous serons à leur côté aussi la saison prochaine.*

*Dès maintenant je vous propose de réserver votre week-end des 23-24 et 25 septembre 2022 pour l'ouverture de saison 2022/2023 ainsi que pour le festival « les débroussailluses » qui sera proposé pour la première fois au May-sur-Evre, sur la prairie de l'étang.*

*La commission culture et moi-même vous souhaitons un bel été.*



## L'atelier « Jour Part'Agé »

Mis en place en novembre dernier par le CCAS du May-sur-Èvre en collaboration avec l'association Familles Rurales, cet atelier fonctionne très bien. En effet, une dizaine de personnes sont réunies chaque vendredi après-midi autour d'activités variées ( composition florale, fabrication de lutins et de cartes de vœux au moment des fêtes, fabrication d'origami à l'occasion du nouvel an chinois, jeux de mémoire, quizz...).

**Vous souhaitez donner un peu de votre temps, n'hésitez plus et rejoignez-nous !**

Pour toutes demandes de renseignements ou d'inscription, s'adresser auprès du CCAS au 02 41 63 80 20.



## Résidence du Sacré Cœur au May-sur-Èvre



Toutes les occasions sont bonnes pour faire la fête à la résidence du sacré Cœur au May-sur-Evre.

Ainsi, jeudi 10 février, la tradition a été respectée grâce au dynamisme d'une équipe de bénévoles qui a fait sauter les crêpes. Après-midi récréatif transformé en grande crêpes-party, où les résidents étaient invités à déguster les crêpes et boire une bolée de cidre. Dans la bonne humeur et les chansons.

Grand coup de chapeau à Paule, Jeanne et Marie-Noëlle qui se sont mobilisées pour que cette fête soit synonyme de joie et de gourmandise. Cette animation a permis de diffuser une odeur alléchante dans l'établissement. Cette gourmandise a toujours un immense succès auprès de tout le monde.

## Anim'actions

Association créée fin 2021 par une équipe de bénévoles, elle a pour but de favoriser et de développer des projets d'activités et d'animations en faveur des résidents de l'établissement.

Si vous souhaitez les rejoindre, vous pouvez contacter le secrétariat de la Résidence du « Sacré Cœur » au May-sur-Evre au 02 41 63 80 46.

## Club des Jours Heureux

### DATES À RETENIR

<b>Tous les lundis</b>	Répétition chorale à l'Exeko à 10h
<b>Jeudi 12 mai</b>	Belote au centre Jean Ferrat
<b>Mardi 24 mai</b>	Belote au centre Jean Ferrat
<b>Jeudi 2 juin</b>	Inscriptions pour l'izoudière au centre Jean Ferrat
<b>Jeudi 9 juin</b>	Belote au centre Jean Ferrat
<b>Jeudi 16 juin</b>	L'izoudière

CONTACT : **Jean Pierre Godineau 06 37 77 93 55**  
[clubdesjoursheureuxdumay@gmail.com](mailto:clubdesjoursheureuxdumay@gmail.com)

## Des nouvelles de la Résidence La Grande Fontaine

Qu'est ce que je mets dans ma poubelle jaune ? dans ma poubelle marron ? et le compost ? Un intervenant du service gestion des déchets de l'agglomération du choletais a répondu à toutes nos questions le vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022, à la résidence. Il nous a expliqué ce que nous devons mettre dans les différentes poubelles de la ville de Cholet tout en jouant. Ce fut un super moment d'échanges et de jeux où nous avons pu apprendre de nouvelles choses.

### MAIS CE TEMPS NE S'ARRÊTE PAS LÀ !

Fin juin, nous aurons la joie de retrouver un intervenant d'Eduktor pour nous parler de « la réduction des déchets ». Comment pouvons-nous les réduire ?

Et pour finir sur cette thématique, vers le mois d'octobre, il reviendra pour discuter avec nous sur « le devenir des déchets ».

Nous invitons les personnes de la commune qui souhaitent découvrir et apprendre avec nous lors des prochains ateliers, à se rapprocher de la direction de la résidence au 02 41 63 25 97

### CONFÉRENCE: VOYAGE AU BRÉSIL

Mercredi 15 juin 2022, la résidence La Grande Fontaine, accueille M. Lemoine, conférencier, qui vient nous faire partager ses voyages, ses anecdotes et ses magnifiques photos.



Pour les personnes extérieures de la résidence, une participation financière sera demandée de 6 € par personne. Les inscriptions se font jusqu'au 10 juin par téléphone au 02 41 63 25 97.

## VISAGES DU QUOTIDIEN

## Bienvenue à Marlène Combreau - Salon Sueño



### QUI ÊTES-VOUS ?

Je m'appelle Marlène Combreau, j'ai 24 ans et je suis née à Cholet. J'ai grandi sur la commune de Mazières en Mauges jusqu'à mes 17 ans. Je suis ensuite partie en apprentissage dans le domaine de la coiffure en Vendée puis je suis revenue dans le Maine-et-Loire il y a 3 ans où j'habite désormais.

### QU'EST-CE QUI VOUS A POUSSÉ À OUVRIR CE SALON ?

L'envie de m'installer m'habite depuis longtemps pour ne pas dire depuis toujours. Le souhait d'avoir un espace qui me ressemble à 100% et d'être indépendante ont été les points principaux qui m'ont poussée à passer le cap.

### QUEL EST LE CONCEPT DE VOTRE SALON ?

Début mai mon salon de coiffure nommé "Sueño" ouvrira ses portes ZAC de la Contrie au May-sur-Evre. Un univers cosy attend la clientèle où le maître-mot sera la détente. Les client(e)s pourront bénéficier de nombreux services afin que leur passage soit à chaque fois un véritable lâcher prise (fauteuil massant, table relaxante...).

Il était important pour moi d'allier ma passion avec des produits naturels de qualités. C'est pourquoi la coloration végétale ainsi que la vente de produits en vrac avec Couleur GAIA seront mis en place. Le végétal viendra s'ajouter aux autres techniques pour sublimer vos chevelures (balayages, mèches, patine, coloration d'oxydation...). Un espace barbier verra également le jour pour messieurs (rasage à l'ancienne, serviettes chaudes, massages...).

En complément de l'espace coiffeur/barbier, Laura prothésiste ongulaire "Nail'sublime" proposera diverses prestations, quelques jours par semaine, telles que la pose de vernis classique, semi permanente, gel, capsule, soin des mains et des pieds...

Prise de rendez-vous par téléphone au 06 27 96 92 64 ou par internet sur [www.planity.com](http://www.planity.com)

Vous pouvez venir me suivre sur les réseaux sociaux, facebook et instagram: [sueno.lemay](https://www.instagram.com/sueno.lemay) afin d'avoir un aperçu de mon travail. J'ai hâte de démarrer cette nouvelle aventure et de rencontrer ma future clientèle, à bientôt. Marlène.



**Annabelle BARBA**

**Sophrologue - Infirmière D.E**

**Tout public, spécialisée pour les enfants**

Troubles du sommeil, gestion du stress et des émotions,  
préparation aux examens, gestion de la douleur,  
accompagnement du deuil...

06 22 67 10 34  
annabelle.barba@gmail.com  
[www.annabellebarba.com](http://www.annabellebarba.com)  
Zen et épanouis

Séances individuelles ou collectives



## Les jardiniers municipaux soignent notre cadre de vie...

Les Jardiniers municipaux introduisent au cœur de la commune des arbres et arbustes sous forme de micro-forêts urbaines. Un concept de paysage qui a pour objectif de participer au bien-être des citoyens.

La végétation occupe indéniablement un rôle majeur dans la lutte contre les changements climatiques. Les communes doivent faire leur part avec leurs services techniques. Ce sont, nous en avons bien conscience, des actions modestes que nous engageons au May-sur-Evre.

En effet, sous la menace grandissante du réchauffement climatique, les solutions visant à en contrecarrer les effets fusent de partout. En tête de liste, la préservation des forêts et le reboisement demeurent la démarche plébiscitée pour aborder efficacement la crise écologique actuelle. Piliers incontournables dans l'élimination du gaz carbonique et autres polluants à risque, les arbres sont loin de n'être qu'esthétiques. L'absorption de CO2 produit par leur feuillage, en plus de réduire la pollution de l'air, contribue à atténuer la température ambiante. Dans le bocage, les arbres apportent par leur feuillage, de la matière organique aux parcelles cultivées. Le feuillage renouvelé à chaque printemps est la combinaison d'éléments minéraux puisés au plus profond des sols et transformés par la photosynthèse, le soleil !

Nos micro-forêts maytaises sont et seront implantées sur de petites surfaces. Elles sont constituées principalement d'essences locales. Quelques-unes sont plus « exotiques » et choisies par leurs capacités à accuser les pics de chaleur, les sécheresses. Nous faisons le pari de la transition botanique en favorisant ainsi l'enrichissement végétal local.

Parmi les essences plantées, il y a différents chênes dont certains sont adaptés aux climats caniculaires. Ils s'hybrident pour transmettre leurs gènes résistants. Des charmes, noisetiers, troènes y sont associés. L'érable de Montpellier est introduit, il est ressemblant à notre érable champêtre mais plus résistant à la sécheresse. Les plus exotiques sont des sophora, des amélanchiers et des arbres à miel pour développer la biodiversité...

Sur le plan technique, les endroits choisis sont des lieux aujourd'hui enherbés, ne présentant pas de grands intérêts esthétiques. Ils sont peu ou pas investis par chacun d'entre nous. Ces endroits nécessitent toutefois des passages réguliers de tondeuses thermiques et au bout du compte un temps de travail important pour nos agents, sans valeur ajoutée environnementale.



**Nos jardiniers municipaux ont plantés 425 arbres en 2021. Ils en planteront 1 247 en 2022.**

Ils vont poursuivre un programme d'envergure durant le mandat avec entre autre une action souhaitée par la municipalité « **Un Arbre-Une Naissance** » en cours de préparation !

## ...avec l'aide du conseil municipal des jeunes !



L'implantation d'une micro-forêt se fait après un décompactage du sol, la pose d'un lit de copeaux et la plantation de jeunes plants botaniques. Un apport de mycorhises, des champignons favorisant l'enracinement et la rétention de l'eau proche du système racinaire est une technique développée par nos agents communaux.

Les nombreux jeunes plants peu onéreux n'impactent pas vraiment le budget communal. Ces végétaux s'implantent facilement, fixent progressivement le carbone urbain et participent à la création d'une ambiance de sous-bois. Ces massifs demandent peu d'interventions humaines. Ils nécessiteront toutefois des tailles d'éclaircie pour les générations suivantes de jardiniers. Les recépages deviendront des copeaux... et ainsi de suite...

L'environnement est un enjeu majeur de notre société, depuis quelques années nous entendons parler de réchauffement climatique, pollution, déforestation, déchets. En tant qu'adultes en sommes nous tous conscients ?

Le conseil des jeunes lors de sa première année de mandat avait abordé le sujet en soutenant plusieurs projets :

- Réduire les déchets,
- Eviter le gaspillage alimentaire au restaurant scolaire
- Ajouter des arbres et des fleurs
- Jardin partagé

Le service espaces verts étant en ce moment en pleine plantation, l'idée a été émise de faire participer les jeunes à ces travaux.

Après avoir écouté les conseils des jardiniers de la commune leur expliquant le bien fondé de ces plantations, les différentes essences d'arbres, pourquoi mettre tant de copeaux, Lucas, Mathéo et Théophile sont devenus jardiniers d'un jour en faisant leur travail avec ardeur aidés des agents des espaces verts. Neuf cents jeunes plants forestiers ont été piqués au complexe sportif.

Une journée bénéfique pour la nature.

Notre population maytaise produit à elle seule, près de 45 300 tonnes de CO<sub>2</sub>/an (11.9 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>/an pour un français)

Un arbre selon son essence et son âge fixe entre 10 et 40 kg de CO<sub>2</sub>/an. **Il faut donc environ 40 arbres pour fixer une tonne de CO<sub>2</sub>** (sources Ecotree).

**Combien d'arbres maytais nous faut-il pour neutraliser notre production collective de CO<sub>2</sub> annuelle ? Et si nous prenions le temps d'en faire le calcul... !**

### Parole d' élu...



**Didier Humeau**

Conseiller Municipal  
Délégué au Conseil Municipal des Jeunes

*Par toutes ces actions, nous voulons sensibiliser les personnes à un monde plus propre, plus humain. Faisons confiance à notre jeunesse. Ce sont eux qui formeront le monde de demain.*

## En ligne pour l'urbanisme !

Le téléservice en ligne pour l'URBANISME est opérationnel depuis début janvier 2022.

Rendez-vous sur le site <https://gnau.choletagglomeration.fr/gnau>. Ce site est accessible aux particuliers, entrepreneurs, constructeurs, professionnels de l'Urbanisme (architectes, notaires, maîtres d'œuvre, géomètres...) Le dépôt se fait en ligne. Il est gratuit.

Les communes de l'Agglomération du Choletais (ADC) sont en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme telles que les dossiers de déclaration préalable, permis de construire, de démolir, d'aménager, certificat d'urbanisme...

C'est un Guichet Numérique d'Autorisation d'Urbanisme, qui permettra de consulter le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui est encore en cours d'élaboration. Il vous informe sur la cartographie, les zonages et les règles du PLUi de l'Agglomération du Choletais. C'est un outil de transmission de vos dossiers sous forme dématérialisée.

### COMMENT FAIRE ?

Ce dispositif vous permet de formuler votre demande en ligne et de télécharger les pièces justificatives à chaque étape du dossier. Pour cela, vous devez :

- Créer un compte,
- Choisir quel type de dossier vous souhaitez déposer (permis de construire, déclaration préalable...),
- Sélectionner la commune sur laquelle se situe votre projet,
- Remplir le Cerfa correspondant à votre demande en joignant toutes les pièces obligatoires,
- Valider le dépôt de votre dossier, une fois que le formulaire de demande est renseigné et que toutes les pièces nécessaires à l'instruction du dossier sont jointes.
- Après enregistrement de votre demande sur le Guichet Numérique, vous recevrez un accusé d'enregistrement électronique qui sera la preuve de la création de votre dossier. La commune, où se dérouleront vos travaux, sera alors informée du dépôt d'un dossier et vous délivrera un numéro d'enregistrement qui vous sera communiqué par mail.

Chaque échange avec l'administration génère un accusé de réception et une mise à jour de l'évolution de votre dossier, vous pourrez ainsi suivre l'instruction de votre demande en temps réel.

### À NOTER

Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer en format papier le dossier en Mairie ou de l'adresser par courrier.

La commune souhaite maintenir un service de proximité à taille humaine et à l'écoute de ses habitants, qui vient compléter l'offre de service du Guichet Numérique d'Autorisation d'Urbanisme (GNAU) porté par l'ADC.

Les administrés peuvent en amont de leur projet rencontrer le service urbanisme communal qui les aidera à bien orienter leur projet et ainsi éviter les rejets d'autorisation ou les demandes de pièces complémentaires.

Ce service d'accueil, d'information et d'orientation en matière d'urbanisme et du droit des sols est une vraie plus-value offerte par les élus au service des maytais et de leurs projets. Cet accueil est principalement assuré par Emilie Cesbron qui vous reçoit sur rendez-vous en mairie les lundi et vendredi ou par téléphone au 02 41 63 80 20.

La prise de rendez-vous permet au service d'être totalement disponible pour échanger avec les administrés, d'où un gain de temps et d'efficacité.





## COMMENT SE PASSE L'INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE D'AUTORISATION ?

L'urbanisme a beaucoup évolué depuis une dizaine d'année. En effet, avec la création de lotissement, le nombre de demande d'autorisation a beaucoup augmenté ce qui a également engendré des travaux d'aménagement extérieurs tels que la pose d'une clôture, d'un abri de jardin ou une extension qui demandent tous une déclaration préalable ou un permis de construire.

La responsabilité de l'Adjoint à l'Urbanisme et au cadre de vie communal découle d'une délégation de fonction et de signature donnée par le Maire :

- suivi de toutes questions relatives au droit de préemption, au plan d'occupation des sols,
- pilotage des travaux destinés aux modifications du plan local d'urbanisme,
- instruction et délivrance des autorisations d'occupation des sols et des demandes de certificats et des demandes d'urbanisme,
- suivi des contentieux liés à l'urbanisme et procédures d'infractions liées à l'urbanisme,
- application de la réglementation relative à la publicité,
- maîtrise du développement durable dans le respect environnemental,
- gestion du cadre de vie,
- représentation de la commune dans les instances liées à l'énergie,
- prévention des risques naturels et technologiques,
- suivi des différents plans de secours,
- représentation de M. le maire à la commission d'arrondissement pour la sécurité et l'accessibilité des établissements recevant du public pour la commission plénière et le groupe de visite pour les visites périodiques.

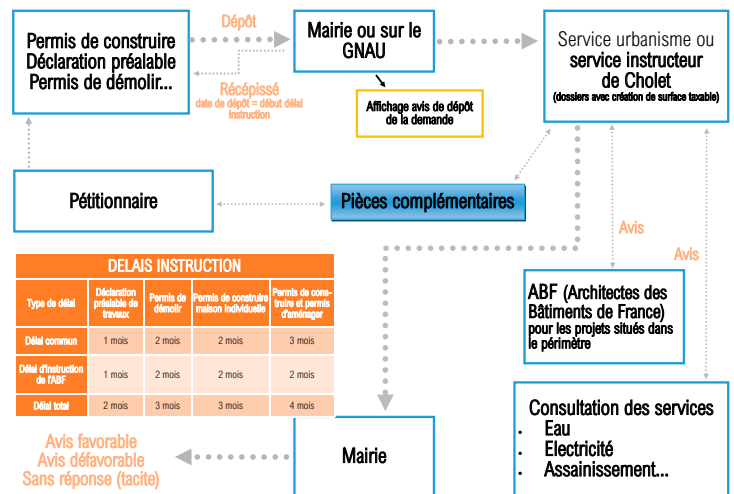
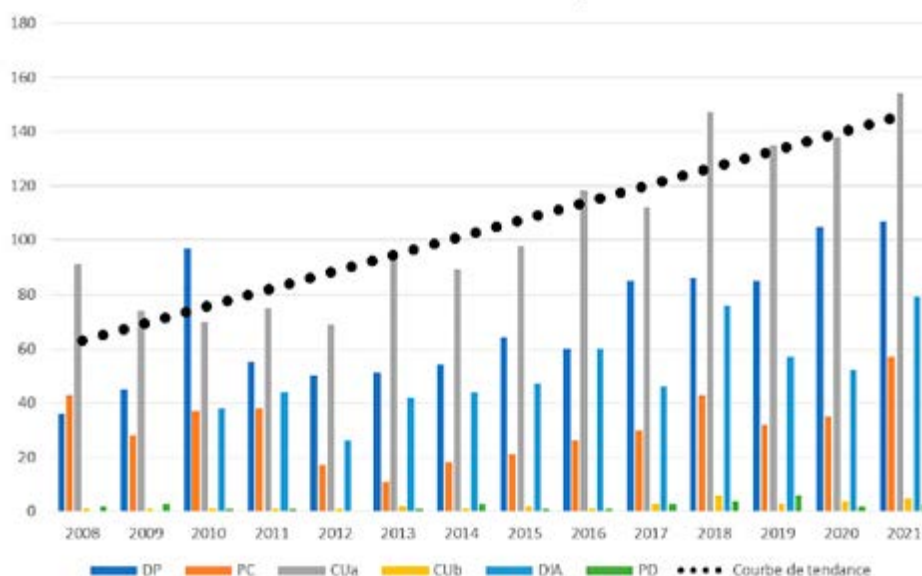


Photo aérienne de la commune avec un vue partielle sur le lotissement de la Baronnerie

## Dossiers d'urbanisme depuis 2008



## Témoignages

Tout nouveaux au May, nous avons acheté une maison dans laquelle nous allons faire beaucoup de travaux.

M. Morinière et Mme Cesbron nous ont donné une grande aide pour comprendre les règles d'urbanisme et soumettre des permis de construire ou déclarations de travaux. Nous apprécions beaucoup leur disponibilité et leurs conseils avisés sur les différentes étapes des démarches administratives que nous devons faire. De plus ce service d'urbanisme nous permet d'ajuster nos demandes et trouver de bonnes idées en toute simplicité pour mener à bien nos travaux.

Nous pensons que la communication est primordiale pour mener correctement un chantier, surtout dans notre zone régie par les Architectes des Bâtiments de France (ABF).

**Jules et Marie - Rue St Michel**

Quand nous avons acheté notre terrain en plein centre de la commune, nous n'imaginions pas les difficultés qui allaient se présenter !

Nous étions dans le périmètre de notre église classée et notre projet devenait dépendant des contraintes des Bâtiments de France.

Après les refus de nos premiers avant-projets et avec un certain découragement, nous avons fait appel à la mairie. Après plusieurs rendez-vous et tractations avec les ABF, accompagnés de l' élu et de l'agent urbanisme, nous avons pu concilier notre projet avec les critères de l'architecte des Bâtiments de France. D'autres contraintes liées au Plan Local d'Urbanisme ont pu être levées par l'intervention de l'Adjoint à l'urbanisme, pour finalement adapter notre construction à la configuration du terrain.

L'obtention du permis de construire a été un soulagement pour nous. La municipalité a ensuite permis les raccordements aux réseaux, notamment pour l'électricité.

Pour atteindre notre objectif, il a fallu de la patience pour nous, de la détermination et de la motivation pour l' élu et bien sûr de la technicité administrative pour Emilie Cesbron que nous remercions encore pour sa disponibilité et ses compétences ! »

**M. et Mme BURG - Place du Capitaine Humeau**

En 2020, nous avons décidé de vendre une partie de notre terrain (env.400 m<sup>2</sup>). Pour cela, nous avons rencontré M. Morinière, Adjoint à l'urbanisme, afin d'avoir son avis sur le sujet. Tout de suite la discussion s'est bien engagée et nous avons eu un accord de principe favorable à la division parcellaire. Le gouvernement encourage également la densification urbaine.

Différentes démarches administratives s'imposaient pour nous :

- Permis de démolir (d'un garage, pour l'accès à la nouvelle parcelle)
- Certificat d'urbanisme (pour autorisation à la division parcellaire)
- Permis de construire (nouveau garage)

Pour ne rien vous cacher, ce sont des dossiers que l'on appréhende. On a souvent des préjugés sur la complexité administrative, mais nous avons été agréablement surpris. Le service urbanisme a su prendre le temps (déplacement sur le terrain, conseils pour remplir les formulaires, appui du dossier suite à un premier avis défavorable...), et nous les remercions. Quatre mois ont été nécessaires entre le dépôt du premier dossier (permis de démolir) et l'obtention du dernier (certificat d'urbanisme). Le conseil que l'on peut donner c'est d'anticiper vos démarches et ne pas hésiter à se faire aider par la mairie qui en a entièrement les compétences.

**Sabrina et Yann Retailleau - rue d'Anjou**

Agée de 33 ans, mon 1<sup>er</sup> projet de construction va se situer sur un terrain atypique et dans une zone « Bâtiment de France ».

De ce fait, le projet comporte des contraintes non négligeables.

Cependant, la Mairie du May sur Evre m'accompagne à chacune des étapes. Par son amabilité et sa réactivité, nous avançons ensemble. Il faut souligner qu'il n'est jamais aisé de déménager dans une nouvelle ville ; mais, au May, je me suis sentie chaleureusement accueillie.

**Bérangère Clerteau - Venelle des Tanneurs**



## Parole d' élu...

**Alain Morinière**

Adjoint à l'Urbanisme et au  
Cadre de Vie Communal

*Je vous encourage vivement à venir en mairie au préalable à votre idée de projet pour en discuter. Nous sommes là pour accompagner les démarches administratives qui s'imposent à toutes constructions, extensions et aménagement de clôture... Accompagnées par le service Urbanisme de la Mairie, vos démarches administratives sont ainsi facilitées !*

# Le Patrimoine Industriel Maytais

## Tour d'horizon des grandes entreprises

# COLORALU

## La couleur sur aluminium

Une majorité des maytais connaissent cette entreprise soit parce qu'ils y travaillent, soit via la presse, soit par le bouche à oreilles... mais que savons-nous vraiment de coloralu ?...

### Remontons le temps pour un petit tour d'histoire

- 1985** Création de l'entreprise au May sur Evre
- 1989** Extension du site
- 1994** Nouvel atelier de laquage de profilés aluminium en vertical
- 1997** Implantation d'une nouvelle chaîne automatique de poudrage
- 1998** Création d'un atelier 1 000 m<sup>2</sup> pour le dépôt de pièces
- 2002 à 2008** Extension du dépôt à 2 000m<sup>2</sup>  
Extension du dépôt à 4 500 m<sup>2</sup>  
Travaux de protection de l'environnement, bassin de rétention et de confinement
- 2009** Suppression du traitement de surface au chrome 6 pour une solution plus respectueuse de l'environnement
- 2015** Nouveau tunnel de traitement de surface en ligne
- 2017** Reprise de l'entreprise par Gilles PERSON et Gildas Jalais au sein du groupe LIVMETAL
- 2018** Intégration d'un atelier de baretage pour isolation des profilés de fenêtre
- 2020** Lauréat du plan France Relance  
Le groupe Livmetal acquiert la société SVPM, spécialisée dans le thermolaquage des métaux (Saint Laurent sur Sèvre, 80 salariés)
- 2021** Nouvelles cabines de peinture - Nouvelle ligne de décoration « effet bois » pour l'aluminium
- 2022** Lancement des projets d'extension pour les besoins logistiques

Modèles Profils



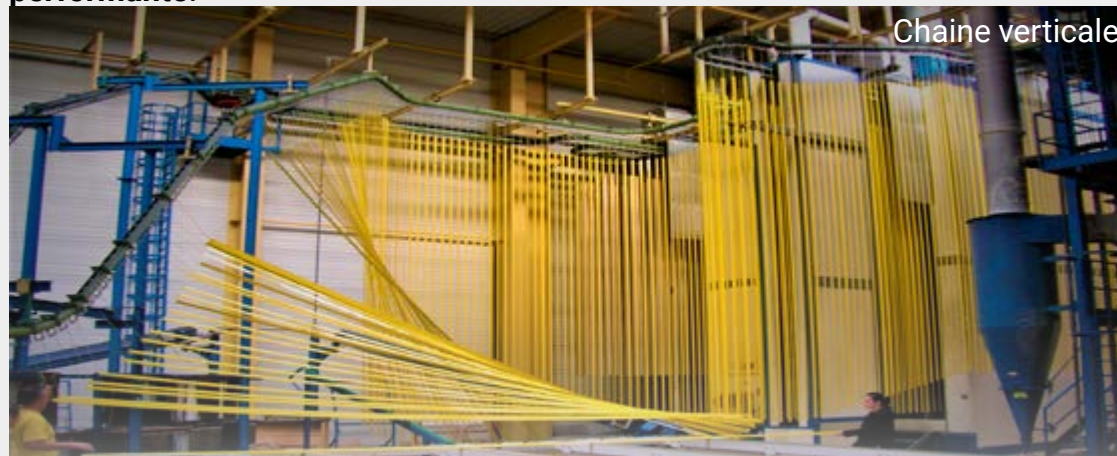
Panneaux portes laqués

# C'est bien l'histoire, c'est intéressant mais... Concrètement que fait-on à Coloralu

Depuis plus de 30 ans, COLORALU accompagne les grands noms de la menuiserie dans la mise en couleur des produits en aluminium.

**Spécialiste du thermolaquage industriel**, nous tenons à la disposition des clients une gamme importante de revêtements qui garantira **la pérennité et l'esthétique** de leurs produits et ouvrages. **Nous donnons de la couleur à vos menuiseries !** Autour des femmes et des hommes qui portent les valeurs structurantes de la société : le respect, l'engagement, l'innovation et la satisfaction client, sont au cœur de notre quotidien.

**La qualité et la réactivité** sont nos atouts pour **une offre logistique agile et performante.**



Chaine verticale



## Nos doma

- LE LAQUA
- LA SUBLI

Nous avons investi da  
pour les activités suiv

- **Le Barretage** : l'assemblage à ru
- **La Décoral** : imi  
par un procédé in

Nous travaillons avec  
bâtiment et l'industrie



Machine Décoral

## Quelques chiffres

- + de 1.5 millions de m<sup>2</sup> de laquage
- + de 450 teintes différentes par an
- + de 180 teintes différentes par semaine
- 13 000 m<sup>2</sup> de bâtiment
- Délai moyen 72 heures
- Formule express 24 heures

## ines de compétences :

AGE

MATION

ns des machines performantes et ergonomiques  
vantes :

: technologie éprouvée trois en un conçu pour  
apture thermique

atation du ton bois et de tous types de matériaux  
novant (marbre, parquet...)

e différents secteurs d'activité, principalement le  
e.



Échantillons imitations bois

**Coloralu fait aujourd'hui partie du Groupe LIVMETAL, qui compte également la société SVPM, située à Saint Laurent Sur Sèvre. L'achat de l'entreprise sœur de COLORALU en 2020 permet maintenant d'offrir à nos clients une gamme plus complète de thermolaquage sur aluminium ou sur tous types de métaux.**

En tant que spécialistes de la couleur sur tous types de métaux et grâce à l'union de ces deux sociétés, nous élargissons notre clientèle et nous pouvons répondre plus facilement aux attentes de celle-ci.

Depuis des années, la qualité de nos produits et procédés sont certifiés par Qualimarine. Ce référentiel de certification établit les exigences pour les composants en aluminium thermolaqués, sur toute la chaîne de qualité : du métal traité jusqu'à l'entretien du produit fini.

La qualité de nos produits et notre expertise sont prouvées. COLORALU est une entreprise reconnue pour ses qualités de maîtrise technique du thermolaquage.

On se démarque par nos délais courts de production et de livraison dans le but de fidéliser nos clients historiques et capter de nouveaux clients.

Nous leur proposons des teintes différentes et répondons à des délais divers, d'où la simplicité de travailler avec nous.

# Poursuivre & continuer...

# Accélérer !!!

Coloralu a déjà investi dans des machines de thermolaquage dernière génération et dans une nouvelle machine nommée « la Decoral » (imitation matériaux) dans le but d'améliorer la qualité de nos prestations et de proposer des nouvelles teintes. Nous poursuivons notre politique d'investissement afin de **s'améliorer avec des moyens modernes.**

**Les projets à venir** : devenir un acteur incontournable du thermolaquage dans la région

**Une meilleure satisfaction client** : accroître la flexibilité, réactivité en passant par des moyens logistiques supérieurs, d'où les extensions futures sur la commune du May Sur Evre

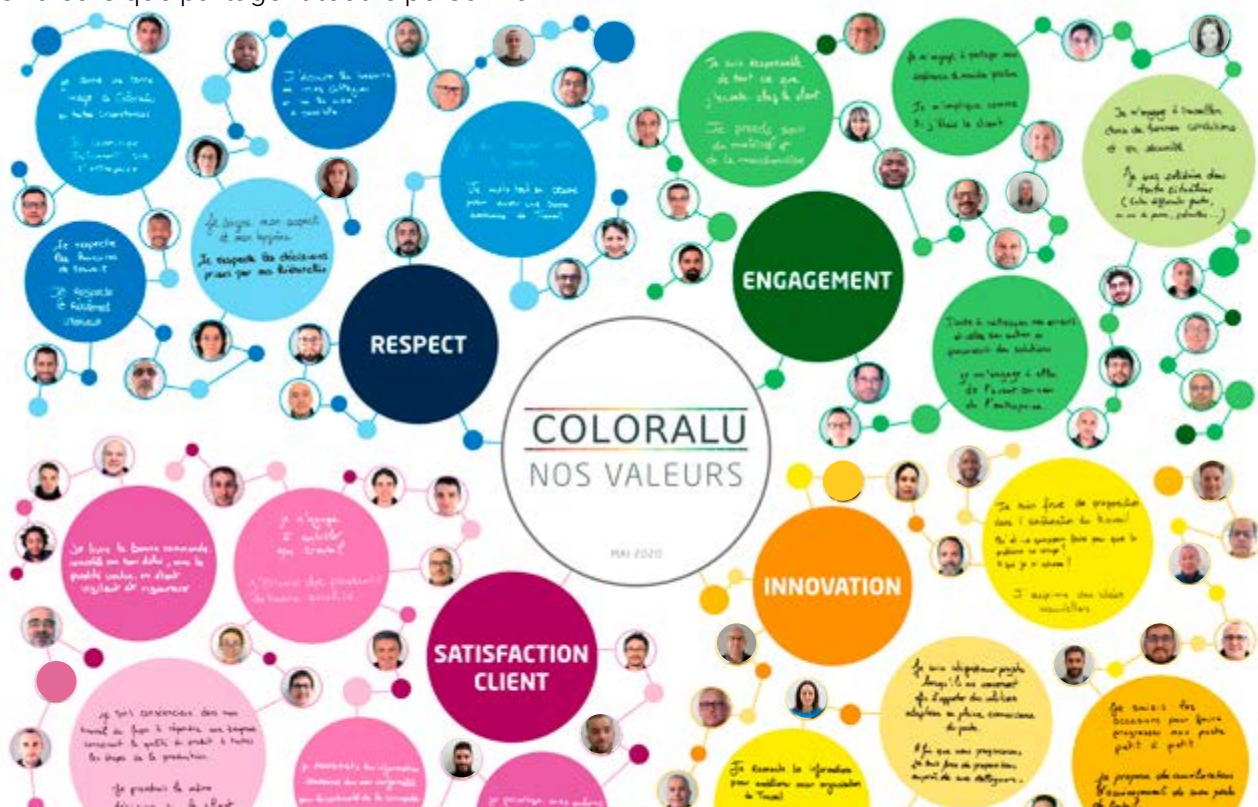
**POURQUOI INVESTIR ?** Parce que COLORALU maîtrise bien les contraintes et attentes de ses clients alors nous avons décidé d'investir sur la partie logistique.

Nos projets d'extension prennent en compte les dernières contraintes environnementales. Les travaux débuteront cet été pour une durée approximative d'un an.

Une partie du plan d'investissement :

- Logistique : accroître et moderniser la réception des profils confiés par les clients
- Stockage : doubler la surface de stockage à la réception et à l'expédition.

En plus du bâtiment, **NOUS INVESTISSONS DANS L'HUMAIN.** De nouveaux postes ont été créés, nous avons accueilli sur ces derniers mois : une responsable de production, des opérateurs de production polyvalents... Les effectifs ont augmenté de plus de 30% sur ces trois dernières années. Être salariés chez COLORALU, c'est intégrer une entreprise dans laquelle il est possible d'évoluer. Elle accompagne tous ses salariés dans leur parcours professionnel. Nous sommes toujours à la recherche de profils sérieux, motivés et dynamiques prêts à rejoindre une équipe dans la bonne ambiance et dans le respect des valeurs que partagent tout le personnel !



« Ce visuel sur les valeurs COLORALU est le fruit d'un travail de toute l'équipe qui s'est réunie pour illustrer le RESPECT, l'ENGAGEMENT, l'INNOVATION, et la SATISFACTION CLIENT. C'est une grande fierté de participer à un tel projet. » Fabienne PICOT, Responsable Ressources Humaines

## Rue du Bocage : un chaucidou sur la voie de circulation !

« La chaussée à voie centrale banalisée, aussi nommée “chaucidou” (CHAUssée pour les Circulations DOUces), est un type de voie permettant de redéfinir le partage de la chaussée entre les différents usagers de la route, en privilégiant la circulation des cyclistes grâce à un marquage au sol spécifique. Il s'agit d'une adaptation française des Kernfahrbahn, déjà présentes aux Pays-Bas et en Suisse depuis de nombreuses années. »

C'est au pays des vélos hollandais que cette chaussée a été imaginée pour la première fois par une voie unique bidirectionnelle pour les véhicules motorisés, et de chaque côté, des bandes d'environ 1,5 m de large pour les cyclistes.

La largeur de la voie centrale étant insuffisante pour permettre le croisement de deux véhicules, ces derniers empruntent ainsi ponctuellement la bande cyclable à leur droite lorsqu'ils se croisent. Ils circulent au rythme des vélos s'il y en a qui les précèdent.

Il s'agit là d'inviter les différents utilisateurs de la rue du Bocage, à partager l'espace. En milieu urbain, les véhicules motorisés doivent s'incliner face aux piétons et aux cyclistes.

C'est à titre expérimental que nous avons imaginé cet aménagement. Nous l'avons fait en concertation avec les riverains. Ils nous ont dit, observer au quotidien que leur rue, qui est parallèle au boulevard Georges Lefort et rue du Parc, limités à 30 km/h, était investie par des automobilistes impatientes, automobilistes qui avaient trouvé le moyen d'y circuler plus rapidement.

Aussi, il a été décidé lors d'une rencontre avec les habitants du quartier de fixer également à 30 km/h la circulation motorisée de la rue du Bocage. Une portion choisie par les riverains est en sens unique. Elle modifie la trajectoire linéaire de la rue pour réguler les flux de véhicules et apporter un confort au voisinage...

La rue du Bocage a bénéficié, l'an dernier d'un revêtement partiel et provisoire dans l'attente d'une opération d'assainissement séparatif qui ne sera pas programmée avant 6 ou 7 ans, peut-être plus. C'est l'occasion d'expérimenter un nouvel aménagement avec l'assentiment des riverains. Ils nous aideront ultérieurement à évaluer les effets et à apporter des correctifs, si nécessaire, le moment venu de la remise en état plus définitif de la voirie.

Aussi, l'idée est bien d'améliorer la sécurité et le partage des voiries urbaines maytaises qui en ont besoin. C'est dans l'esprit du Conseil Municipal et principalement dans celui des membres de la commission Urbanisme qui traite de ces questions. D'autres rues bénéficieront de notre attention et nous y interviendrons progressivement au fur et à mesure des moyens dédiés à ces actions.

C'est assez simple à adopter dans sa conduite : dès que 2 véhicules doivent se croiser, ils ralentissent, se déportent légèrement sur la rive droite et se repositionnent ensuite sur le centre. En présence d'un vélo devant son véhicule, nous restons derrière et nous adoptons le rythme du cycliste !

**Nous sommes tous à un moment donné  
Automobiliste, Cycliste ou Piéton : Pensons-y !**



# Mise en séparatif des réseaux d'assainissement

Les réseaux d'assainissement de rues du Général Tharreau, Louis Fizeau, Michel Boistaud, Saint-Michel ont besoin d'être remis en conformité.

## ÉTAT DES LIEUX ET OBJECTIFS DU PROJET

Le réseau existant est en unitaire (eaux usées et eaux pluviales mélangées), ce qui est nuisible au bon fonctionnement de la station d'épuration, à la qualité des eaux rejetée dans notre environnement.

Le schéma directeur réalisé en 2012 sur la commune du May-sur-Evre préconise la mise en séparatif de tout ce secteur ancien du cœur de bourg. Ce réseau unitaire est en mauvais état général et est sujet aux infiltrations d'eaux parasites. C'est-à-dire la pénétration d'eaux souterraines qui sont drainées et cheminent inutilement ensuite vers la station d'épuration.

L'objectif est donc de mettre en séparatif les rues actuellement en unitaire pour que les eaux pluviales ne soient pas dirigées vers la station d'épuration mais directement vers le milieu naturel comme il se doit.

L'intérêt est aussi de créer un réseau d'eaux pluviales correctement dimensionné pour éviter surcharges et inondations lors des précipitations orageuses.



## TRAVAUX À RÉALISER

- Pose d'un réseau d'eaux usées Ø200 mm en PVC
- Pose de réseau d'eaux pluviales Ø400 mm et Ø500 mm en PVC
- Démarrage des travaux : fin avril-début mai 2022
- Fin des travaux : fin Juillet 2022 hors aléas météo et techniques

Notre commune a :

- 17,922 km de réseau en Eaux Usées
- 17,733 km de réseau en Eaux Pluviales
- Il nous reste 5,472 km de réseaux unitaires qui devront au fur et à mesure des programmes être convertis en séparatif.



**MONTANT DE L'OPÉRATION : ENVIRON 450 000 € TTC**

C'est l'Agglomération du Choletais (ADC) qui prend en charge budgétairement cette opération. L'enveloppe financière Assainissement est mutualisée au niveau des 26 communes de l'ADC.

**ENTREPRISES MANDATÉES :**

- Travaux d'assainissement ATLASS
  - Tests de compactages des tranchées GINGER CEBTP
  - Tests d'étanchéité et inspections caméra des réseaux SARP OSIS OUEST
- > Modification de la circulation pendant le chantier en fonction des zones de travaux
- > Modification de la collecte des déchets ménagers : apport en sac au niveau des bacs de regroupement. Les riverains concernés seront informés au fur et à mesure de l'évolution des travaux.

**ACCÈS :**

- **Accès piétons permanent.**
- Accès véhicules maintenus **pour les riverains hors zone de travaux.**
- Accès véhicules maintenus dans la mesure du possible *pour les riverains* en zone de travaux.
- *Accès commerces maintenus.*

**INFORMATION TRAVAUX :**

**ADC - Direction de la Voirie et des Espaces Publics**

**Tél. 02 72 77 20 90**

**Parole d'élus...**

**Maurice Marsault**

Délégué à l'environnement et au SMiB

**L'eau c'est la Vie dit-on !** Assurer l'évacuation et le traitement des eaux usées fait partie des responsabilités majeures des propriétaires de biens d'habitation et d'activités économiques comme des collectivités territoriales.

Que l'on observe cette obligation sous un angle sanitaire ou éco-responsable, c'est une nécessité à laquelle il est impossible de se dispenser, d'autant que le cadre réglementaire s'avère de plus en plus rigoureux aujourd'hui ! C'est notre responsabilité collective que de préserver ce patrimoine naturel vital qu'est l'EAU.

Au May il nous reste quelques kilomètres de réseaux à améliorer. La Municipalité, les élus de la commission urbanisme ont conscience que les programmes de travaux génèrent des gênes occasionnelles auprès des riverains concernés. Nous mettons tout en œuvre pour être à votre écoute et assurer votre confort. Nous vous remercions pour votre compréhension et pour l'intérêt que vous portez sur ces actions environnementales.



## Chèvrerie beauregard



La chèvrerie de Mélanie Canivet et d'Aurélien Rivet est située au lieu-dit Beauregard tout proche du bourg.

Des chèvres laitières alpines sont arrivées le 16 août dernier. 50 hectares de prairies et de cultures biologiques leur sont désormais dédiées.

Depuis les naissances des chevreaux, la production de fromages se développe **avec un point de vente à la ferme, les vendredis après midi de 15h à 19h**, ils sont également associés au magasin de « la ferme de chez nous » à Saint-Macaire-en-Mauges.

Mélanie et Aurélien ne sont pas des enfants d'agriculteurs, ce sont des Néo-agriculteurs comme on dit !

Ils ont tout juste 40 ans et ils ont fait ce choix pour réorienter leur vie de famille. Auparavant Mélanie était aide soignante. Aurélien était commercial. Leurs anciens métiers, ils l'ont exercé pendant une vingtaine d'années. Ils aimaient ce qu'ils faisaient, mais ils voulaient donner un autre sens à leur vie. Ils se sont alors formés, et sont allés en immersion dans différentes fermes caprines pour mieux appréhender et apprendre ! Ils ont aussi suivi respectivement tous deux une formation de technicien agricole sur les mêmes bancs du centre de formation de Jallais. Pour enrichir leurs expériences, ils sont partis ensemble travailler en Haute-Loire, Lorraine, Vendée.

Ils ont aussi fait du woofing en Australie, s'ouvrir au monde avant de revenir dans le berceau familial au MAY !

La tête sur les épaules, ce couple d'éleveurs venus grossir les rangs de nos agriculteurs maytais s'est senti bien accueilli par le milieu. Il y a une solidarité entre voisins agriculteurs, me disent-ils !

Les néo-agriculteurs représentent aujourd'hui 30 % des reprises et créations d'entreprises agricoles. Des jeunes comme eux, il nous en faudra d'autres pour assurer la relève agricole, nécessaire à la production alimentaire ! D'ici 6 ans, selon les prévisions de la Chambre d'Agriculture, 16 % de la surface agricole utile maytaise devra changer de mains.

Sur leur jeune entreprise, Aurélien et Mélanie se complètent. Les compétences professionnelles antérieures se transposent dans leur nouveau métier d'éleveur chevrier. La sensibilité d'une aide soignante porte un regard bienveillant sur les biquettes ! C'est un cheptel précieux qui nécessite beaucoup d'attention. Mélanie est aussi fromagère et c'est tout un art. Elle aime en parler à ses clients.

Aurélien met à profit de l'entreprise ses compétences commerciales. En effet, il s'agit de développer les débouchés. Des contacts avec des fromagers du choletais sont en cours. Il gère aussi la conduite de l'élevage. Il aura recours à des prestations matérielles pour aider lors des gros travaux, car le plus important c'est d'être et rester disponible au cheptel. Il en va du bien-être des animaux.

Mélanie et Aurélien voulaient se tourner vers un métier proche de la nature et chercher à en faire vivre leur famille. Ils se donnent respectivement du temps libre pour ne pas être envahis par le métier d'éleveur. Prendre soin de soi c'est aussi être disponible pour prendre soin de leurs chèvres. Vivre en équilibre.





### Qu'attendez vous de la municipalité ?

« Nous souhaitons que la municipalité accompagne le commerce local des producteurs agricoles. Dans certaines communes, les produits locaux sont aussi consommés dans les restaurations collectives. Cela dynamise l'agriculture de proximité ! Ça manque au May ! »



Ils soignent aussi la relation à la clientèle et à son alimentation. Sur le plan éthique, ils veulent proposer des produits de qualité. Les fourrages et céréales sont choisis. Les cultures sont adaptées et en relation avec la qualité gustative recherchée des produits fromagers. Les Alpines sont de bonnes laitières. Le lait de chèvre reste plus digeste et moins gras. Les fromages peuvent être affinés avec des herbes aromatiques principalement achetées localement à Chemillé, capitale des plantes médicinales !

Mélanie prend le temps de faire ses fromages à la louche. Pour les buches, elle s'y prend à quatre fois. Ce sont des méthodes artisanales qui influencent la qualité des produits.

À les écouter, on observe qu'ils sont en harmonie avec leur nouveau métier, leur choix de vie !

Pour assurer un revenu décent à leur famille, l'objectif est de transformer 30 000 litres de lait en fromages de chèvre Bio par an. C'est une ambition réaliste. Le surplus de lait est vendu à la laiterie La Lémanche, une laiterie vendéenne qui fabrique notamment pour le réseau Biocoop.

La formation continue fait partie de leur emploi du temps. « Il faut rester en veille, s'ouvrir et chercher à apprendre pour faire évoluer notre activité, nos produits... » me disent-ils !

Ils adhèrent au CIVAM (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural). C'est un regroupement de professionnels agricoles pour valoriser le partage d'expériences pour des campagnes vivantes.

Mélanie et Aurélien veulent être acteurs pour dynamiser leur nouvel environnement. « Les fermes locales mériteraient et gagneraient à être mieux connues des citoyens, des consommateurs de nos produits locaux »

## Parole d'élu...

Alain Morinière



Adjoint à l'Urbanisme et au Cadre de Vie Communal

*Mélanie et Aurélien font partie de cette nouvelle génération, non issue du milieu agricole, qui ose une carrière à la campagne.*

*Ils font du bien au monde agricole en montrant qu'il est désirable, et à l'environnement urbain en montrant que cette transition est possible et doit être mesurée ! Il faut se former, prendre des risques... Ils ne sont pas dans l'utopie. C'est un défi pour Mélanie et Aurélien et pour ceux qui les accueillent dans leur monde agricole jusqu'alors principalement habité de génération en génération d'agriculteurs.*

*Pour ma part, j'y vois de belles opportunités pour créer encore plus de liens et de passerelles entre les citoyens et les agriculteurs de notre communauté maytaise !*

# Anatole Poirier « Gadzarts » ses brevets, inventeur de génie



Il est né le 29 décembre 1889 au May sur Evre où il y est décédé le 11 octobre 1964. Personnage à la fois curieux et mystérieux, il est respecté des Maytais, adoré par les amoureux de la mécanique. C'est un grand spécialiste des voitures américaines, reçu en grande pompe dans les agences CITROËN, mais aussi très proche des ingénieurs de Thomson (futur Thalès) de Cholet.

## UN BEAU PARCOURS

A 17 ans, il intègre l'école des ingénieurs Arts et Métiers dans la promotion Angers 1906.

Puis en 1910, il est dessinateur dans l'entreprise LEBAUDY à Paris, constructeur de « dirigeables » (aéronefs gonflés avec un gaz plus léger que l'air, très utiles pour les observations aériennes).

De 1912 à 1914, il réside dans la région du Mans, mais également au May-sur-Èvre par intermittence.

Mobilisé le 3 août 1914, il est versé au premier groupe aéronautique comme sapeur aérostier, ce qui semble logique compte-tenu de son emploi aux dirigeables LEBAUDY.

Démobilisé en 1919, il revient à Paris et se marie à Boulogne en 1924 avec Maria Biseaux, une « parisienne » qui va impressionner les Maytais par ses tenues vestimentaires originales.

## UNE ÂME D'INVENTEUR

Créatif, sa passion pour les inventions s'affirme. Il va très tôt déposer plusieurs brevets.

1919 : Brevet n° 482862 « machine à fabriquer des blocs agglomérés pour la construction (parpaings).

Son père, maçon au May-sur-Èvre, a probablement influencé le jeune Anatole Poirier dans le choix de cette première invention.

## UN GARAGISTE HORS PAIR

Au-delà de ses compétences techniques, et pour les valoriser, il installe dans les années 30 un garage en haut de la rue Clémenceau (devenu ensuite garage Marsault).

Bien secondé par son fidèle adjoint Joseph Véron, à eux deux ils transforment, réparent les automobiles de l'époque.

Pendant la guerre 39-45, l'approvisionnement en carburant étant très limité, il développe un ingénieux système de gazogènes permettant d'équiper les véhicules à moteur.

Selon Etienne Bachelier, l'entreprise possédait 3 véhicules de ce type qui ont été utilisés jusqu'en 1948-1949. Sur les longs trajets, pour augmenter l'autonomie, la galerie sur le toit était chargée de sacs de charbon permettant de recharger la chaudière.



Photo du garage Poirier lors de la fête de la chaussure en 1938



Au début du XX<sup>ème</sup>, l'industrie de l'automobile en plein développement provoque chez le jeune « Gadzarts » Anatole Poirier un fort enthousiasme pour les innovations.

1922 Brevet N° 559121 « Indicateur/enregistreur de pressions pour moteurs à grande vitesse »

1923 Brevet N° 574752 « perfectionnement aux ressorts à lames »

1935 Brevet N° 794265 « dispositif de commande des roues motrices et directrices d'une automobile »

1936 Il obtient une des plus hautes récompenses offertes par la société des Ingénieurs de l'automobile pour le projet de voiturette économique. (On ignore quelle fut la destinée de ce projet précurseur, mais il pourrait être d'actualité encore aujourd'hui.)

Sans oublier la mise au point du chauffage central dans les maisons d'habitations sous la marque « IDÉAL CLASSIC » comme le montre cette publicité des années 30





Traction CITOËN au gazogène appartenant à la société Chupin et Cie (Maugienne).

Son garage devient aussi une excellente école pour les mécanos et plusieurs jeunes maytais bénéficient d'un apprentissage de très bon niveau (Mimile Audusseau, Mimile Pasquier, Maurice Meunier, Guy Deslandes etc.) Que de souvenirs !

Jusqu'à la fin de sa vie, Anatole Poirier continuera à s'intéresser à la création, la mécanique, mais aussi à la diversification de ses activités.

Très attaché à son école d'origine et fier d'elle, l'emblème des « Gadzarts » orne sa tombe. Sans descendance et pour ne pas l'oublier, MAY...moire tient à honorer cette figure Maytaise.



### TÉMOIGNAGE D'ÉMILE PASQUIER EN 2021

Quelques informations sur mes années d'apprentissage puis d'ouvrier mécanicien chez « Natole » mon ancien patron Anatole Poirier. J'entends encore le claquement de ses galoches quand le matin il descendait les trois marches d'accès de la maison au garage : « ... vingt-deux v'la l'patron ! ». Tout d'abord une photo de lui que j'ai découverte grâce à MAY...moire dans un des anciens films maytais. Concernant son passé d'ingénieur Arts-et- Métiers j'ai assez peu d'infos.

Joseph Véron qui était un pilier de la maison m'a quand même rapporté que le père d'Anatole étant entrepreneur en maçonnerie, une de ses premières inventions fut celle d'un appareil à mouler les parpaings !

Évidemment un gros progrès à une époque où la construction utilisait peu ce genre de matériau.

Avant la guerre 1939-1945, Anatole, aidé de son fidèle Joseph, avait entrepris la construction d'un prototype de véhicule à traction avant, malheureusement Citroën les ayant devancés, le projet fut abandonné...

Je suis entré à l'atelier en 1944. À cette époque, l'approvisionnement en essence étant quasi nul, l'activité du garage était presque entièrement consacrée à l'équipement des véhicules avec un système « breveté Poirier » de gazogènes.

Ce système ingénieux utilisait comme combustible du charbon de bois qui produisait un gaz de meilleure qualité, avec l'énorme avantage de peu encrasser les filtres et moteurs.

Cet appareil, fabriqué en partie à Angers et mis au point par Anatole Poirier, a équipé beaucoup de véhicules utilitaires, cars de voyageurs et même plusieurs bateaux de pêche de Saint Gilles Croix de Vie !

L'électricité faisant aussi défaut, une autre utilisation très importante du « gazogène Poirier » a été l'équipement des usines avec l'installation de moteurs monocylindriques à gaz pauvre pour continuer à faire fonctionner l'industrie.

Au May, plusieurs entreprises dont la Veuve Humeau et Chupin-Pénot en étaient équipés ; et il me semble les usines Bossard et Fradin. Compte tenu des nombreuses coupures de courant, des années encore après-guerre, certains moteurs fonctionnaient toujours sous ce principe. C'est en 1949 que l'usine Chupin-Pénot s'est dotée d'une génératrice électrique, entraînée par un énorme moteur diesel de... sous-marin !

Voilà quelques souvenirs... L'ambiance au garage était bonne mais nos échanges n'étaient (question d'époque) que ceux de patron à employé, j'aurai parfois aimé plus. J'ai quitté l'atelier en 1949 pour entrer aux établissements Chupin-Pénot, de l'autre côté de la rue ! Anatole a quand même essayé de me retenir j'en suis fier, mais le monde avait changé et j'avais envie de diversité.

Émile Pasquier

# JEAN MOULIN



## Voyage lecture

Le lundi 22 novembre, Marie-Laure et Céline (bibliothécaires à l'ADC) ont accueilli la classe de CE1-CE2 à la bibliothèque afin de leur présenter le Voyage Lecture de l'année.

Grâce à une mise en scène drôle et rythmée, les élèves ont découvert les ouvrages sélectionnés pour le thème de l'année « Slow livres ».

Ils sont donc rentrés très motivés à l'école avec un important pack de livres à découvrir au gré de leurs envies.

Le lundi 14 mars, Marie-Laure et Céline ont rendu visite à cette classe pour la réapprovisionner avec de nouveaux livres sur ce thème. Ce fut également l'occasion pour les élèves de présenter leur système d'appréciation des livres. En effet, en fin de projet, la classe vote pour son ouvrage préféré et en fait une petite présentation.

## École et cinéma

Depuis plusieurs années, les classes du CE1 au CM2 de notre école participent au projet « Ecole et cinéma » proposé par l'Education Nationale. L'objectif est d'éveiller la curiosité et l'intérêt des enfants pour des films de qualité, en découvrant des œuvres cinématographiques contemporaines et du patrimoine.

Les élèves apprennent à mieux comprendre et appréhender les images : ils éduquent leur regard en tant que spectateur.

Chaque classe participant à ce projet se rend au cinéma CGR de Cholet pour visionner trois films au cours de l'année.

### VOICI LES FILMS QUE LES CLASSES ONT DÉCOUVERTS POUR L'INSTANT



CE1-CE2  
Kérité la maison  
des contes

CE1 au CM2  
La petite vendeuse  
de soleil



CE2-CM1-CM2  
Les Burlesques

## À la découverte de l'âne



*Un beau programme pour cette année scolaire*

Cette année, les élèves du groupe ULIS (enfants en situation de handicap) partent à la découverte de l'âne. Au travers d'activités variées, les enfants vont apprendre à mieux connaître cet animal (anatomie, besoin, caractère...), à prendre soin de lui, mais aussi à le guider dans un manège ou en extérieur.

Les séances de médiation avec les ânes sont animées par les professionnels de l'association « Brin d'Amour » du May sur Evre et financées majoritairement par l'Association de Parents d'Elèves de l'école.

Ce projet a pour but d'aider les élèves à acquérir de l'autonomie, favoriser la communication à l'autre, développer l'attention et renforcer l'estime de soi.

Les portes ouvertes de l'école ont eu lieu le 5 mars. Si vous n'avez pas pu vous déplacer ce jour-là et que vous souhaitez prendre contact avec l'école en vue d'une inscription, Claire Copin, la directrice, peut vous accueillir sur rendez-vous pour visiter les locaux et répondre à vos questions. Elle est disponible le soir à partir de 16h30 et le jeudi, sur rendez-vous.

## NOTRE-DAME

### Un vrai bol d'air savouré !



Depuis quelques années, un projet de classe-découverte de deux jours s'organise pour les élèves de 6 à 7 ans (GS-CP).

Le lundi 28 février et le mardi 1<sup>er</sup> mars 2022, les 61 élèves des classes de GS et CP de l'école Notre-Dame se sont rendus au Hameau du Nay, au Pin (département des Deux-Sèvres) pour vivre deux journées de découverte autour d'activités pédagogiques « nature ».

Les enfants ont pu prendre soin des poneys, qu'ils ont caressés, brossés, bouchonnés... Visages fiers et rayonnants, ces jeunes cavaliers ont pu « chevaucher » les montures dans le manège puis lors d'une balade dans les sentiers environnants.

À la recherche des petites bêtes des sous-bois et des ruisseaux, les enfants ont pris le temps d'observer chacune d'elles à travers des loupes, avant que celles-ci ne soient relâchées dans leur environnement naturel.

Après des semaines de restrictions, ces temps privilégiés d'apprentissage ont été des moments de partage, de découvertes de soi et de ses camarades, de son environnement.



## Des nouvelles de Kaonghin

Voilà maintenant 4 ans que nous n'avons pu nous rendre au Burkina et rencontrer les habitants de Kaonghin...

Nous serions heureux de pouvoir à nouveau arpenter ce village en apparence si paisible, de rentrer dans les classes pour voir les élèves, de discuter avec les enseignants, l'infirmier major, les agriculteurs, d'aller boire un verre ou manger au Maquis (bar restaurant au Burkina) ou traîner sur le marché.

Nous avons des nouvelles grâce au téléphone quand il veut bien fonctionner. Le village ne semble pas trop perturbé par le terrorisme et le coup d'État militaire qui s'est produit au mois de janvier. Parmi les milliers de personnes déplacées, certaines sont arrivées à Kaonghin et les enfants gonflent les effectifs des classes. Il y a quand même une conséquence dramatique, c'est l'explosion des prix, ce qui rend la population encore plus pauvre.

L'État est toujours aussi absent, et à part payer le maigre salaire des professeurs, il ne soutient pas du tout les écoles, collèges, lycées. Pas de matériel pédagogique, pas de livres, pas assez de tables et bancs... et des classes à l'effectif pléthorique : 110 élèves dans deux classes de 6<sup>e</sup> cette année au collège de Kaonghin.

Nous essayons de pallier un peu à tous ces manques en envoyant des fournitures scolaires, en permettant d'acheter des livres. Les ballons et maillots de foot sont particulièrement appréciés même s'il faut jouer pieds nus ou en claquettes !!!



Un envoi par la Halte du cœur : des crayons, des classeurs, des rames de papier, un grand merci à la SADEL !



Distribution des livres aux élèves du Lycée (achetés à Ouagadougou grâce aux fonds envoyés)



Des ballons et des maillots, merci au club de foot du May.



Au May, préparation des colis. Il y a aussi des bottes offertes par l'entreprise AJS de Beaupréau. Et de la layette tricotée par de généreuses mamies.

**ASSOCIATION SOLIDARITE BURKINA KAONGHIN LE MAY**  
Mairie Le May sur Evre 49122  
E-mail: burkina.lemay@gmail.com  
Tél: 02 41 63 83 37





## Fédération Énergie

L'Assemblée Générale de la Fédération Énergie s'est tenue le 9 novembre 2021 en présence des 17 associations sportives et culturelles, regroupant 850 adhérents ;

La municipalité était représentée par M. Alain Picard, Maire du May sur Èvre, M. Christian David adjoint aux Finances et M. Hervé Garreau adjoint à la Jeunesse et aux Sports.

Chaque association a pu s'exprimer sur la saison précédente et celle à venir ainsi que sur les difficultés liées au COVID.

Le comité directeur de la Fédération Énergie et les responsables des sections s'interrogent sur l'avenir de certaines associations, regroupement inéluctable avec des communes voisines.

La municipalité nous assure de son soutien et encourage les associations à réfléchir au devenir de leur club au sein de la Fédération Énergie.

À l'issue de cette réunion, les membres présents ont procédé à l'élection des candidats du nouveau Bureau. À cette occasion le nouveau comité directeur a remercié chaleureusement Edouard Haller pour ses 23 années de présidence.



### COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU :

Président : Pascal Deniau

Président d'honneur : Edouard Haller

Secrétaire : Isabelle Douillard

Trésorière : Laurence Girault

Membres : Alain Brossier, Jérôme Devanne,  
Guy Pasquier, Jérémie Devy.



## DEFI 66

Après avoir relevé le défi en 2021 de rejoindre le May à Mazé en courchant (mix de course à pieds et de marche) soit 66 km, qui leur avait permis de récolter 9 200 € au profit de 2 associations, Défi 66 vous donne rendez-vous le 10 septembre prochain pour une édition 2022 ouverte à tous sous le signe bien évidemment de la solidarité, du sport et du dépassement de soi dans un esprit familial et amical avec au programme au départ du stade du May-sur-Èvre (en cours de finalisation) :

• Un Défi de 66 km • Un Défi de 23 km en équipe • Une Randonnée animée de 7,8 km

Et ce toujours au profit de ligue contre le cancer 49 et de l'association Alphabe (qui soutient par diverses actions les enfants hospitalisés au CHU d'Angers).

« On a besoin de votre soutien, ils ont encore plus besoin de vous »

INFORMATIONS : [defi66.courchesolidaire@gmail.com](mailto:defi66.courchesolidaire@gmail.com)

## Énergie Musique

### LA BATTERIE FANFARE DU MAY À LA RELANCE !!

Après la pluie, le beau temps !

La crise sanitaire ayant ralenti (voir même arrêté) son activité, l'Énergie Musique, a repris la saison 2021-2022 tambour battant !

Dès septembre, Olivier Caban s'est évertué à monter un programme ambitieux pour les 3 concerts des 3-4-5 décembre. Trois mois intensifs qui ont abouti à un spectacle très apprécié des 800 spectateurs cumulés sur les 3 dates. Ce fut aussi l'occasion des adieux émouvants des 3 anciens de la BF qui entamaient leur dernière saison musicale après plus de 50 ans de bons et loyaux services : Michel Tijou, Michel Boisseau et Jean-Pierre Fradin. Début février, 3 musiciens professionnels (Alain Coudrais, Franck Rochut et Christophe Dichamp) sont venus faire travailler l'orchestre lors d'un stage intensif de 2 jours. Au programme : les 3 morceaux de concours que la BF présentera lors des concours régionaux (22 mai au Foirail à Chemillé) et nationaux (4-5 juin à

Rannée, Ile et Vilaine). L'enjeu y sera de taille pour le retour des maytais dans la division la plus élevée : La division Grand Prix National (GPN).

En parallèle, l'Énergie Musique continue à se distinguer en formation « Banda ». Outre les participations au carnaval de Cholet (jour et nuit), ainsi qu'aux animations de certains matchs de Cholet Basket, elle participe aussi aux concours « Banda et Musique de Rue » lors des concours cités plus haut. Un programme libre de 20 minutes qui allie musicalité-ambiance a été créé par la commission spectacle pour l'occasion.

Comme dit Julien Fradin, Président de l'association, « Toute cette activité donne envie à de nombreux jeunes d'intégrer le groupe. L'école de musique, forte de ses 73 élèves a déjà commencé à fournir du sang neuf dans les rangs. Ce sera encore plus vrai l'année prochaine avec l'arrivée de nouvelles têtes dans le grand groupe qui n'a jamais été aussi étoffé depuis les années 50 !! »



## Espace Del Mayor

Le samedi 14 mai à 20h30 et le dimanche 15 mai à 15h, les jeunes de la troupe ESPACE DEL MAYOR seront sur la scène de l'espace SENGHOR pour vous faire découvrir leurs talents d'acteurs avec deux pièces mises en scène par ALEX CHOUTEAU.

N'hésitez pas à venir les encourager, le prix de l'entrée est de 2 €.



## Bandes à Part

Le prochain festival de la BD engagée aura lieu les samedis 15 et 16 octobre 2022 en partenariat avec l'Espace Culturel Sedar Senghor. Sont déjà programmés (programme en cours) :

- Un débat-rencontre avec Étienne Davodeau, dessinateur désormais bien connu au niveau national ("Lulu femme nue", "Les mauvaises gens" etc.) et originaire des Mauges, pour son album : "le Droit du Sol" sur le thème de l'écologie et les déchets nucléaires.

En juin 2019, Étienne Davodeau entreprend, à pied et sac au dos, un périple de 800 km, entre la grotte de Pech Merle et Bure.

Des peintures rupestres, trésors de l'humanité encore protégés aux déchets nucléaires enfouis dans le sous-sol, malheur annoncé pour les espèces vivantes. Étienne Davodeau, sapiens parmi les sapiens, interroge notre rapport au sol. Marcheur-observateur, il lance l'alerte d'un vertige collectif imminent et invite à un voyage dans le temps et dans l'espace.

- Un débat rencontre avec Michel Humbert autour de notre BD locale ; "Migrants d'ici et d'ailleurs".

- Un débat rencontre avec Valentin Gendrot, un journaliste ayant infiltré la police, album "Flic" avec Thierry Chavot, mais aussi

Frédéric Débomy (scénariste) pour l'album "Force de l'Ordre, enquête ethno-graphique" de Didier Fassin (écriture) et Jake Raynal (dessin), sur le thème : des forces de l'ordre au service du pouvoir ou des citoyens ?

Le festival est gratuit.

"Il y aura comme tous les ans la possibilité de se restaurer sur place (moules et huîtres ainsi que food-truck crêpes-galettes) et d'assister au spectacle programmé par l'espace culturel Senghor en lien avec les thématiques du festival, le samedi soir (entrée payante pour le spectacle). Amateurs de BD ou de débats, simples curieux ou citoyens concernés, n'hésitez pas à découvrir (ou prolonger) une expérience culturelle insolite et près de chez vous".

## Montmartre en May

Une association de couleurs...que cela soit de peinture, dessin, pastel...

Les cours sont dispensés par notre professeur **Ingrid Cebon** qui sait mettre en valeur notre créativité et apporte ses compétences et son regard d'artiste peintre pour apprendre et nous faire progresser.

Les raisons d'étudier le dessin et la peinture sont nombreuses et varient d'un individu à l'autre :

- Attirance pour les beaux-arts et les loisirs créatifs
- Envie de nourrir et de développer sa sensibilité artistique
- Volonté de s'initier à une technique de peinture ou de se perfectionner
- Besoin de préparer les concours d'entrée des écoles d'art
- Désir de s'exprimer ou de se ressourcer grâce à l'art plastique...
- Prendre du temps pour soi, évacuer le stress, favoriser la concentration et la mobilité.



**Les cours de dessin et peinture** s'adressent à tous, des enfants et adolescents aux adultes, débutants ou confirmés, de l'éveil artistique à la préparation aux concours.

Nous avons la liberté de choisir le thème du tableau que nous voulons effectuer.

Nous accueillons en cours d'année de nouveaux adhérents à la salle EXEKO :

- Le lundi 9h45-11h45
- Le mardi 9h30-11h30 / 14h-16h / 16h-18h / 18h-20h / 20h-22h
- Cours de pastel sec le mardi 18h-19h

RENSEIGNEMENTS : **Ingrid Cebon - 07 68 25 51 08**



## Chorale Maychantant

La chorale Maychantant prépare ses concerts de la saison 2021-2022 qui auront lieu les 20 et 22 mai prochains. Nous sommes d'avance très heureux de partager ces moments avec le public, lors de la création du conte musical « Angela » qui retrace l'enfance d'Angela Davis. Ce projet, retardé par deux fois, nous tient particulièrement à cœur. Notamment, par les valeurs qu'il porte : fraternité sororité, humanisme, solidarité ... Pour ces prestations, nous serons accompagnés d'un récitant et de musiciens : pianiste et percussionniste.

Pour nous, l'important est de vivre chaque année des aventures humaines, artistiques et culturelles. Se faire plaisir par le chant, se rencontrer dans la musique sans barrières générationnelles. Progresser dans sa pratique vocale, (re) découvrir des univers, car l'association Maychantant, ne s'interdit aucun répertoire... les seuls indispensables sont l'envie, la joie de la convivialité et du partage pour monter ensemble les projets musicaux.

La chorale recrute dans toutes les voix, il n'est pas besoin de savoir lire la musique, laissez vous guider...

<https://maychantant.wixsite.com/website>

<https://www.facebook.com/Maychantant-366125240602552>

L'association ouvre ses portes pour des stages les jeudis 2, 9, 16 et 23 juin 2022, à l'Exeko. Il est possible de s'inscrire pour un jeudi ou les 4 (tarif préférentiel).

Les thématiques seront différentes d'une soirée à l'autre. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'infos.

CONTACT : [maychantant@laposte.net](mailto:maychantant@laposte.net) ou 06 11 93 34 30

## Humains

La quarantaine d'adhérents de la chorale de l'association Humains, a continué de se réunir tous les mardis, durant toute cette période un peu « spéciale ».

(Merci à tous de vous être adaptés).

Les mesures commencent à s'alléger avec à nouveau la possibilité de chanter sans le masque pour ceux qui le souhaitent, le pass reste obligatoire à ce jour.

Rappelons que l'objectif de la chorale quand elle a été créée était et est toujours de venir : **chanter pour le plaisir**

Nous avons souhaité lors de la séance du 22 février dernier, poser une simple question à tous les chanteurs présents : « Que vous apportent ces séances » ?

Et voici tous les mots venus spontanément du fond de leurs cœurs !

« Lâcher prise, bonheur, détente, convivialité, bonne humeur, complicité, humour, dynamise, sourire, amour... La liste est très belle... nous pouvons tous nous remercier pour ces bons et beaux moments de partages et d'échanges. Et remercier le moteur essentiel à cette réussite, notre coach vocal Stany Dol, qui mène le groupe avec écoute, bienveillance, douceur et énergie. En ce

moment un petit air de Jean-Jacques Goldman, Cephaz, Zaz, résonne chaque semaine.

Vous sentez l'envie de venir vous joindre à nous, c'est possible tous les mardis, de 20h à 21h15, au May-sur-Èvre, salle Exeko.

Tarifs : à la séance 3 €, au trimestre 25 €,

Le mois dernier, avec une partie des bénéfiques nous avons pu faire un don à une famille de la région qui souhaitait acquérir un vélo un peu spécial et très coûteux pour leur fils autiste.

Nous leur souhaitons de belles balades.



Dans le cadre de Famille en Fête, la Chorale participera le 18 juin à un défi visant à réunir un maximum de personnes pour faire une grande chaîne humaine autour d'une chanson que tout le monde reprendrait ensemble (chanteurs, organisateurs, visiteurs...), pour créer une belle énergie.

INFOS : [humains-asso@orange.fr](mailto:humains-asso@orange.fr) et sur notre page Facebook



## En K Danse

Lors de son spectacle de Noël, les danseurs d'En K'Danse ont su émerveiller leur public grâce aux chorégraphies et à leur interprétation pleines de poésie et de magie.

Depuis Janvier, ils préparent et répètent leur spectacle de Juin.

Sur une thématique forte alliant utopie et dystopie, les danseurs s'engagent corps et âme pour vous proposer, une fois de plus, un spectacle de qualité. Tous espèrent que le public sera nombreux afin de traverser ensemble un moment unique.

L'engagement des danseurs et leur ouverture d'esprit ont permis à l'association de proposer 3 stages, ouverts à tous. Découverte, partage, travail et bonne humeur étaient au rendez-vous pour offrir à tous les participants les valeurs profondes d'En K'Danse.

Pour tout renseignement, nous vous invitons à nous contacter par mail.

CONTACT : [enkdanse49122@gmail.com](mailto:enkdanse49122@gmail.com)



## Énergie Judo

Après 2 saisons compliquées, l'association Energie Judo Le May sur Evre se tourne vers une saison 2022/2023 sportive et conviviale, ouverte à tous.

### L'ÉVEIL JUDO

Les samedi matin de 10h30 à 11h30 pour les enfants nés en 2017/2018.

Du judo en fonction de l'âge :

- Né en 2016/2015/2014 : lundi et mercredi de 17h30 à 18h45
- Né à partir de 2013 : lundi à 18h45 et mercredi à 15h15
- Judo Ados/Adultes, les mercredis à 20h.

Avec la possibilité de s'amuser sur un parcours Ninjas pour les judokas de 16h30-17h30.



### ACTIVITÉ SPORT SANTÉ SUR TATAMIS

Le lundi de 20h à 21h, et le mercredi de 19h à 20h

Form'Seniors : mardi 10h15-11h15

Pour les personnes désirant conserver une forme physique, de la mobilité et de la souplesse, les exercices proposés favorisent la motricité, la tonification musculaire, la prévention des chutes en réactivant les mécanismes réflexes, tout en stimulant les capacités cérébrales.

À partir du mois de juin 2022, vous êtes les bienvenues à découvrir toutes les activités proposées par le club : Éveil - Judo - Sport Santé - Self Défense. Des activités pour tous les âges avec à l'encadrement Guillaume Billaud éducateur diplômé d'état, ceinture noire 3<sup>e</sup> Dan.

POUR PLUS D'INFOS : <https://judotaisolemay.sportsregions.fr/> - [energiejudo@hotmail.fr](mailto:energiejudo@hotmail.fr) - 06 18 88 18 92

## Énergie Tennis



Le championnat d'hiver 2021-2022 se termine. Bonne saison dans l'ensemble.

- L'équipe 1 Séniors Homme se maintient en Régional 3, grâce à sa victoire lors du dernier match.
- L'équipe 2 Séniors Homme termine 1<sup>re</sup> de son groupe et accède à la 1<sup>re</sup> Division Départementale.
- L'équipe 3 Séniors Homme termine 4<sup>e</sup> de son groupe en 3<sup>e</sup> Division.
- L'équipe Séniors Femme finit 6<sup>e</sup> de son groupe en 2<sup>e</sup> Division Départementale.
- L'équipe 1 des + de 35 ans Homme finit 2<sup>e</sup> de son groupe et peut espérer accéder à la pré-Région (étant la meilleure seconde des groupes de 1<sup>re</sup> Division).
- L'équipe 2 des + de 35 ans plus difficile 7<sup>e</sup> sur 7 (à améliorer).



CONTACT : **Dominique Cailleau - 06 73 24 23 63**

Merci à tous les capitaines (Clément Dupont, Germain Chéné, David Brochard, Séverine Terrier, Dominique Cailleau) d'avoir motivé leurs joueurs et joueuses pour obtenir ces beaux résultats ainsi qu'au coach Olivier Grasset qui a permis à toutes ces équipes de faire une belle saison.

Bravo à tous et toutes et gardons notre esprit convivial qui est apprécié par nos adversaires.

Tennistiquement

Le Championnat d'été va commencer début mai

- 1 équipe Séniors H et F sont engagées
- 2 équipes feront également ce championnat Printemps/Été (11-12 ans et 15/-18 ans). Bonne chance à eux

Cette année, nous espérons pouvoir faire notre tournoi FFT annuel où une centaine de joueurs viendront s'affronter sur nos cours. Ce tournoi aura lieu du 25 mai au 5 juin.

## Énergie Vélo

Lors de la dernière Assemblée Générale de l'EVS en novembre 2021, le bénévolat a été mis à l'honneur : Denis Froger, secrétaire de 2001 à 2011 et 20 ans de présence au sein du bureau et Frédéric Morinière, secrétaire de 2012 à 2021, ont été récompensés.

Le nouveau Président de la Fédération Énergie Pascal Deniau et les membres du Bureau EVS ont remis 2 trophées souvenirs à ces 2 sportifs bénévoles.

Comme toutes les associations, les cyclotouristes regrettent les annulations des différentes manifestations lors de ces 2 dernières années. Ils se projettent en 2022 en organisant une sortie club de 3 jours en mai à Arzal (56), lieu cher à Marie-René et Paul Gourdon.

**Il est toujours possible de nous rejoindre.**

CONTACT : **Alain Brossier - tél. 06 09 37 35 35**



Autre moment fort de l'année, la randonnée de la Fressure aura bien lieu dimanche 9 octobre 2022.

## Basket May Bégyrolles (BMB)

Cette 2<sup>e</sup> saison pour BMB, bien qu'encore perturbée par la situation sanitaire, laisse espérer un retour à la normale après une 1<sup>re</sup> saison incomplète.

Tout le travail effectué par les éducateurs, membres du Bureau et bénévoles, a permis de conserver nos licenciés puisque nous comptons 163 licenciés dans 17 équipes évoluant en championnat départemental plus les joueurs de mini-basket qui disputent quelques plateaux. Merci aux joueurs, aux parents, à leur entourage et à tous ceux qui permettent le bon déroulement des matches.

Les équipes reçoivent petit à petit les nouveaux équipements aux couleurs de BMB qui remplacent les maillots jaunes ou bleus couleurs de l'Energie et de la Régina.

Merci aux sponsors qui nous soutiennent déjà et à ceux qui vont le faire (si vous souhaitez être un de nos sponsors).

CONTACT : [bmb.begrolleslemaybasket49@gmail.com](mailto:bmb.begrolleslemaybasket49@gmail.com)



La soirée du club est prévue le samedi 21 mai à Bégyrolles, des séances découvertes auront lieu sur les horaires des entraînements pour permettre aux jeunes qui le souhaitent de découvrir le basket gratuitement.

Venez supporter nos équipes dans les salles de Bégyrolles et du May, suivez notre actualité sur notre site [bmb49.com](http://bmb49.com), sur facebook (BMB) et instagram (bmb\_basket)

## EMPLOI



Acteur majeur de l'emploi et de la formation des jeunes sur l'ensemble du territoire français, la Marine recrute et forme 4 000 jeunes hommes et femmes, âgés de 16 à 30 ans, de la 3<sup>e</sup> à BAC +5, dans plus de 50 métiers différents, répartis dans douze domaines d'activités : opérations navales, restauration, mécanique et maintenance, navigation et manœuvres, aéronautiques navales, soutien, systèmes d'information et de communication, cybersécurité, protection, sécurité, nucléaire, plongée.

La Marine nationale offre des métiers accessibles à tous, avec des formations rémunérées, solides et qualifiantes. Elle permet des évolutions possibles tout au long de sa vie professionnelle.

### POUR PLUS D'INFORMATIONS

Vous pouvez consulter le site [www.lamarinerecrute.fr](http://www.lamarinerecrute.fr) ou joindre le CIRFA Marine de Nantes au 02 28 24 20 56.



# RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

## un numéro unique pour s'informer



L'Agglomération du Choletais adhère à la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique. Objectif : apporter un conseil personnalisé et gratuit aux habitants du territoire.

Face à la multiplicité des politiques et des acteurs de l'habitat, la cohérence et la coordination est essentielle pour un seul et même objectif : réussir la transition énergétique dans le secteur du logement. C'est pourquoi, l'Agglomération du Choletais a fait le choix d'adhérer à la Plateforme Territoriale de Rénovation de l'Habitat. "Cette structuration vise à mettre en place un service local d'information et de conseils gratuits auprès des habitants souhaitant s'engager dans un projet de travaux de rénovation énergétique de leur logement. Ce dispositif est destiné aux propriétaires privés, aux copropriétés privées et aux locataires", explique Frédéric Pavageau, Conseiller Communautaire délégué à l'Habitat.

### UN NUMÉRO D'APPEL UNIQUE.

Concrètement, un numéro d'appel unique, à destination des particuliers, simplifie l'accès à toutes ces informations. Au bout du fil, le suivi est réalisé par les associations Alisée (Association Ligérienne d'Information et de Sensibilisation à l'Énergie et l'Environnement) et l'Adil (Agence Départementale d'Information sur le Logement). Si besoin, les particuliers peuvent également avoir accès aux permanences proposées sur rendez-vous, pour aller plus loin.

L'objectif est d'accompagner le particulier, quel que soit son statut et ses conditions de ressources, dans son projet de rénovation en :

- simplifiant ses démarches ;
- lui permettant d'être accompagné en matière de : qualité énergétique, procédures administratives, aspects juridiques et financiers ;
- sécurisant son parcours de travaux et le suivi de ses consommations.

### PERMANENCES (SUR RENDEZ-VOUS)

#### Espace Conseil Habitat

Hôtel de Ville-Hôtel d'Agglomération :

- mercredi matin : Alisée
- 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredi matin : Adil

**INFOS :**  
**02 41 18 01 08**

## PRIM'ACCESSION



Venez habiter en centre ancien, l'Agglomération du Choletais vous aide à réaliser vos travaux !

### MONTANT DE L'AIDE ?

- 20 % du montant HT des travaux dans la limite de 25 000 HT de travaux, soit une subvention maximale de 5 000 €.
- Bonus de 2 000 € pour les logements vacants depuis plus de 3 ans et si la subvention principale a atteint le seuil maximal de 5 000 €.

### POUR QUI ?

Les primo-accédants (n'ayant pas été propriétaires de leur résidence principale au cours des 2 dernières années) qui respectent les plafonds de ressource du Prêt Taux Zéro (zone B2 pour l'ensemble de l'Agglomération du Choletais).

### VOUS AVEZ UNE QUESTION SUR PRIME'ACCESSION ?

**02 72 77 20 81**

[amenagement-adc@choletagglomeration.fr](mailto:amenagement-adc@choletagglomeration.fr) Agglomération du Choletais

Direction de l'Aménagement - service Habitat  
Rue Saint Bonaventure à Cholet - 4<sup>e</sup> étage

### VOUS SOUHAITEZ OBTENIR DES CONSEILS GRATUITS SUR VOTRE PROJET HABITAT ?

#### • Permanence de l'ADIL 49

(Agence Départementale d'Information sur le Logement)

Tous les vendredis, de 8h30 à 12h30 sans rendez-vous et

de 14h à 18h sur rendez-vous

58 rue Saint Bonaventure à Cholet, parking Prisset (locaux associatifs)

02 41 81 89 40 - Email : [contact@adil49.com](mailto:contact@adil49.com)

#### • Permanence de l'EIE 49 (Espace Info Énergie)

Le 3<sup>e</sup> mercredi matin de chaque mois,



de 9h à 13h sur rendez-vous


58 rue Saint Bonaventure à Cholet, parking Prisset (locaux associatifs)

02 41 18 01 08




**Mairie** - 1, rue St-Michel - 49122 LE MAY-SUR-ÈVRE - Tél. 02 41 63 80 20

 [mairie@lemaysurevre.com](mailto:mairie@lemaysurevre.com) -  [www.lemaysurevre.com](http://www.lemaysurevre.com)

 : ville du may-sur-evre



Composition & Impression :

 Cholet - 02 41 63 68 09

Crédit photos : ©Fotolia, ©Phovoir,

©Image LibraryGold ©Shutterstock,

Jean-Louis Chouteau,

Dépôt légal n° 597 - 1<sup>er</sup> semestre 2022.